RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉGION LIMOUSIN

2014

www.regionlimousin.fr

UN RAPPORT UNIQUE D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'article L. 4132-19 du Code Général des Collectivités territoriales et de l'article 255 de la loi Grenelle 2 de juillet 2010 et régi par le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, la collectivité se doit de remettre un rapport d'activité et un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.

Pour la deuxième année, le Conseil Régional du Limousin a fait le choix de présenter le rapport d'activité et le rapport en matière de développement durable en un seul document, montrant ainsi l'imprégnation du développement durable dans les actions régionales. Certaines politiques régionales, bien que menées par différents services, participent d'une même volonté et d'un même but. Elles ont été mises en avant dans ce rapport sous la forme de pages transversales : la stratégie numérique, le bien vieillir, les politiques énergétiques, l'égalité femmes-hommes. 2014 a également vu la Région devenir autorité de gestion des fonds européens, une page y est consacrée.

Le développement durable s'organise autour de 5 finalités, symbolisées dans le document par un pictogramme :

la lutte contre le changement climatique ; Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures, maîtrise des consommations et de la demande en énergie, promotion des énergies renouvelables …

la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages, lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sol) …

la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous, réduction des inégalités (santé, justice) sécurité, prévention …

l'épanouissement de tous les êtres humains ; Satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, santé), formation et éducation tout au long de la vie, démocratie participative …

dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables ; Promotion de l'économie solidaire, promotion des systèmes productifs locaux, adoption de systèmes de management environnemental, actions pour la modification des comportements

Ce rapport est issu d'un travail collaboratif avec l'ensemble des directions du Conseil régional et a été présenté aux élus régionaux lors de l'assemblée plénière du 18 Juin 2015.

SOMMAIRE

Limousin, un environnement préservé ..... > 5

Conseil régional, mode d'emploi ..... > 6

Agences régionales ..... > 10

CESER Limousin ..... >12

Marque Limousin : Osez la différence ..... >13

Région Limousin, autorité de gestion des fonds européens ..... > 14

Délégation à la coopération ..... >15

Aide à la décision et à l'animation stratégique ..... >17

Limousin numérique ..... >19

Le pôle économie et emploi ..... > 21

Inventons ensemble le bien vieillir de demain ..... >29

Le pôle aménagement ..... > 31

Atténuer le changement climatique ..... >42

Le pôle formation ..... > 43

La Région s'engage en faveur de l'égalité femme/homme ..... >51

Le pôle ressources ..... > 52

Vers un nouvel ensemble régional en 2016 ..... > 58

ZONES PROTÉGÉES

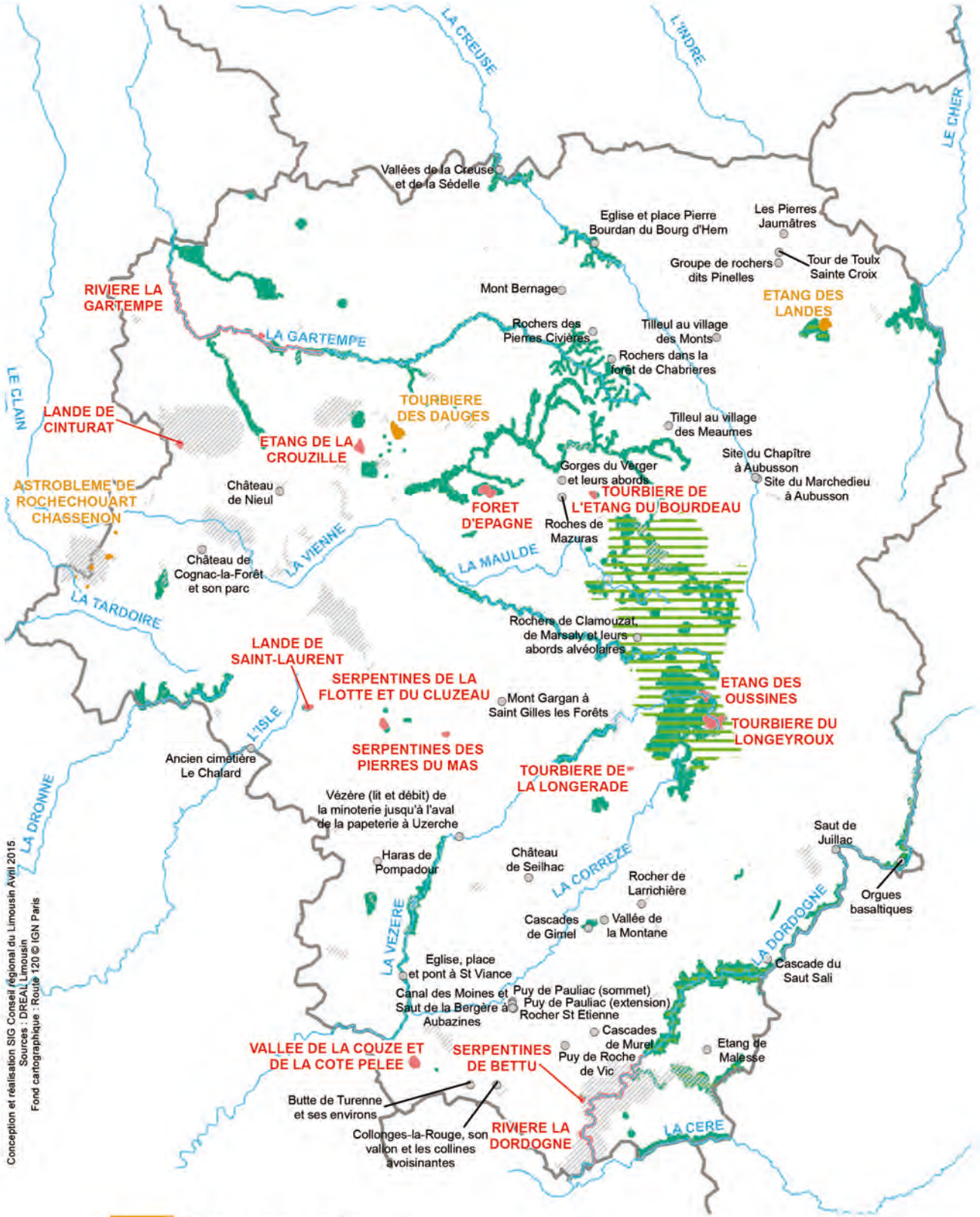
LA CREUSE
L'INDRE
LE CHER
LE CLAIN
Vallées de la Creuse et de la Sédelle
Eglise et place Pierre Bourdan du Bourg d'Hem
Les Pierres Jaumâtres
Groupe de rochers dits Pinelles
Tour de Toulx Sainte Croix
RIVIERE LA GARTEMPE
LA GARTEMPE
Mont Bernage
ETANG DES LANDES
Rochers des Pierres Civières
Tilleul au village des Monts
Rochers dans la forêt de Chabrieres
LANDE DE CINTURAT
TOURBIERE DES DAUGES
Tilleul au village des Meaumes
ETANG DE LA CROUZILLE
Site du Chapître à Aubusson
Gorges du Verger et leurs abords
Site du Marchedieu à Aubusson
ASTROBLEME DE ROCHECHOUART CHASSENON
Château de Nieul
TOURBIERE DE L'ETANG DU BOURDEAU
FORET D'EPAGNE
Roches de Mazuras
Château de Cognac-la-Forêt et son parc
LA VIENNE
LA MAULDE
LA TARDOIRE
Rochers de Clamouzat, de Marsaly et leurs abords alvéolaires
LANDE DE SAINT-LAURENT
SERPENTINES DE LA FLOTTE ET DU CLUZEAU
Mont Gargan à Saint Gilles les Forêts
ETANG DES OUSSINES
TOURBIERE DU LONGEYROUX
L'ISLE
Ancien cimetière Le Chalard
SERPENTINES DES PIERRES DU MAS
TOURBIERE DE LA LONGERADE
LA DRONNE
Vézère (lit et débit) de la minoterie jusqu'à l'aval de la papeterie à Uzerche
Saut de Juillac
Haras de Pompadour
Château de Seilhac
LA CORREZE
Rocher de Larrichière
Orgues basaltiques
Cascades de Gimel
Vallée de la Montane
LA VEZERE
LA DORDOGNE
Eglise, place et pont à St Viance
Cascade du Saut Sali
Canal des Moines et Saut de la Bergère à Aubazines
Puy de Pauliac (sommet)
Puy de Pauliac (extension)
Rocher St Etienne
Cascades de Murel
Etang de Malesse
VALLEE DE LA COUZE ET DE LA COTE PELEE
SERPENTINES DE BETTU
Puy de Roche de Vic
Butte de Turenne et ses environs
Collonges-la-Rouge, son vallon et les collines avoisinantes
RIVIERE LA DORDOGNE
LA CERE
Conception et réalisation SIG Conseil régional du Limousin Avril 2015
Sources : DREAL Limousin
Fond cartographique : Route 120 © IGN Paris
Réserves naturelles
Arrêté de protection de biotope
Natura2000 - Zones Spéciales de Conservation
Natura2000 - Zones de Protection Spéciale
Sites classés
Sites inscrits

LIMOUSIN UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Le Limousin abrite de nombreuses zones paysagères, floristiques ou faunistiques faisant l'objet d'un intérêt et d'une protection environnementale spéciale. Le réseau Natura 2000 « directive habitats » visant à conserver les habitats naturels, couvre 2,2% du territoire. Au niveau faunistique, le Limousin abrite des espèces qui ne peuvent s'épanouir que dans un environnement sain, il s'agit essentiellement d'espèces aquatiques : loutre d'Europe, saumon atlantique, écrevisses à pattes blanches, moule perlière, oiseaux et en particuliers rapaces. Les « Zones de Protection Spéciale » Natura 2000 de la directive oiseaux couvrent quant à elles 5,2% du territoire régional. 3 réserves naturelles nationales et 14 arrêtés de biotope complètent le dispositif de préservation environnemental. Le Limousin abrite aussi 2 parcs naturels régionaux : Périgord-Limousin et Millevaches. La mise en place de la trame verte et bleue, engagement né du Grenelle de l'Environnement, ainsi que l'adoption d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique permettront également à terme, de conforter la biodiversité locale.

Les paysages en Limousin sont diversifiés (32 unités paysagères) et marqués par l'omniprésence de l'eau (vallées, étangs et lacs, tourbières, ripisylves).

Tourbières et landes sont emblématiques de la région. La région compte 8500 ha de tourbières et de milieux tourbeux. Les sites remarquables sont répartis sur l'ensemble du territoire régional, avec toutefois une prédominance en Corrèze (gorges, cascades). Le tiers du territoire est boisé, avec des essences assez diverses. Le Limousin compte 38 sites classés et 189 sites inscrits (seuls les plus étendus sont représentés sur la carte). Région à faible densité démographique, peu touchée par le phénomène d'artificialisation des sols (2,4% du territoire régional en 2006) et à l'agriculture extensive et raisonnée, la pression sur les paysages est mesurée en Limousin.

Le Limousin dispose d'un bon réseau de naturalistes et d'associations reconnues dédiées à la protection et à la connaissance de l'environnement. Peuvent être cités entre autres : Limousin Nature Environnement (LNE), le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), la Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin (SEPOL), la Société Entomologique du Limousin (SEL), la Société Limousine d'Odonatologie (SLO), la Société Mycologique du Limousin (SML), le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin (CEN), et les Centres Permanents d'Initiation a l'Environnement (CPIE).

L'environnement est en Limousin, un secteur d'excellence en matière de formation : le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme, la filière environnement de l'Université de limoges, ainsi que l'Office international de l'Eau font référence au niveau international.

Au niveau économique, le pôle Environnement, groupement régional d'éco-entreprises, fédère une cinquantaine de membres dont 45 PMI/TPE. Le groupement tire profit des compétences multiples de ses membres, afin d'apporter des solutions innovantes et plurielles aux problèmes environnementaux lui étant soumis.

Les enjeux liés à la protection de l'environnement sont bien identifiés en Limousin. Et la Région montre un réel engagement politique sur cette thématique. La préservation de la biodiversité et le développement des espaces naturels font l'objet de politiques actives, tout comme la gestion des ressources en eau. Le large soutien aux Parcs Naturels Régionaux (PNR) assumé par la région est au cœur de la politique de protection des espaces naturels.

CONSEIL RÉGIONAL : MODE D'EMPLOI

L'INSTITUTION RÉGIONALE EN 2014

Le conseil régional du Limousin est composé de 43 membres (42 depuis l'invalidation d'une élection par le Conseil d'État), avec une répartition géographique proportionnelle à la population de chaque département : vingt conseillers régionaux pour la Haute-Vienne, quinze pour la Corrèze et sept pour la Creuse.

À la suite du dernier renouvellement des 14 et 21 mars 2010, les 42 élus se répartissent comme suit :

- Groupe socialiste : 20 membres

Président : Alain Lagarde.

- Groupe ADS-Mel : 2 membres

Présidente : Jacqueline Lhomme-Leoment.

- Groupe Europe Ecologie-Les Verts : 4 membres.

Président : Marc Horvat.

- Groupe Limousin terre de gauche : 6 membres.

Président : Christian Audouin.

- Groupe UMP et apparenté : 10 membres

Président : Raymond Archer.

LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers régionaux pour une durée de six ans, le président est l'exécutif de la Région Limousin. Il s'exprime en son nom dans les négociations avec l'État, les autorités européennes ou étrangères, les départements, les communes, les entreprises, les associations…

Le président agit au nom de la Région Limousin dans tous les actes de la vie administrative (gestion du budget, signature des contrats, des conventions…). Il prépare, exécute les décisions du conseil régional et de la commission permanente. Il est aussi le chef des services.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Ils sont élus par le conseil régional après l'élection du président et sont membres de la commission permanente. Ils peuvent, en outre, exercer par délégation du président certaines attributions que la loi leur confie. Avec le président, ils constituent le bureau.

LE FONCTIONNEMENT

Les décisions sont prises par le conseil régional en assemblée plénière, notamment celles qui concernent l'élection du président, des vice-présidents, des membres de la commission permanente, des représentants du conseil régional dans les commissions et organismes divers, votes sur les dossiers engageant l'avenir du Limousin.

Chaque année, au mois de décembre, l'un des rendez-vous majeur de l'assemblée plénière est le vote du budget de la Région pour l'année à venir.

LA COMMISSION PERMANENTE

Composée de 31 membres (dont le président et les vice-présidents), la commission permanente est élue en assemblée plénière et représente l'ensemble des groupes politiques du conseil régional.

La commission permanente se réunit en moyenne une fois par mois. Elle se prononce notamment sur l'affectation des crédits globaux votés lors de la séance plénière du conseil régional consacrée au budget : programmation des travaux dans les lycées, attribution de subventions aux associations et des aides aux entreprises…

LES COMMISSIONS INTERNES

Elles étudient les questions soumises au conseil régional ou à la commission permanente et préparent leurs décisions.

Réunies en moyenne une fois par mois, elles donnent un avis sur les dossiers, avant leur passage en commission permanente et en séance plénière.

Chaque conseiller régional est membre d'au moins deux des sept commissions :

- 1ère commission : transports et déplacements.
- 2e commission : aménagement durable des territoires.
- 3e commission : développement économique, emploi, transfert de technologie et tourisme.
- 4e commission : agriculture, forêt et monde rural.
- 5e commission : éducation, formation et recherche.
- 6e commission : développement culturel, sportif, citoyenneté, lien social et coopération.
- 7e commission : administration générale, finances, programmation, communication et interventions diverses.

ORGANIGRAMME

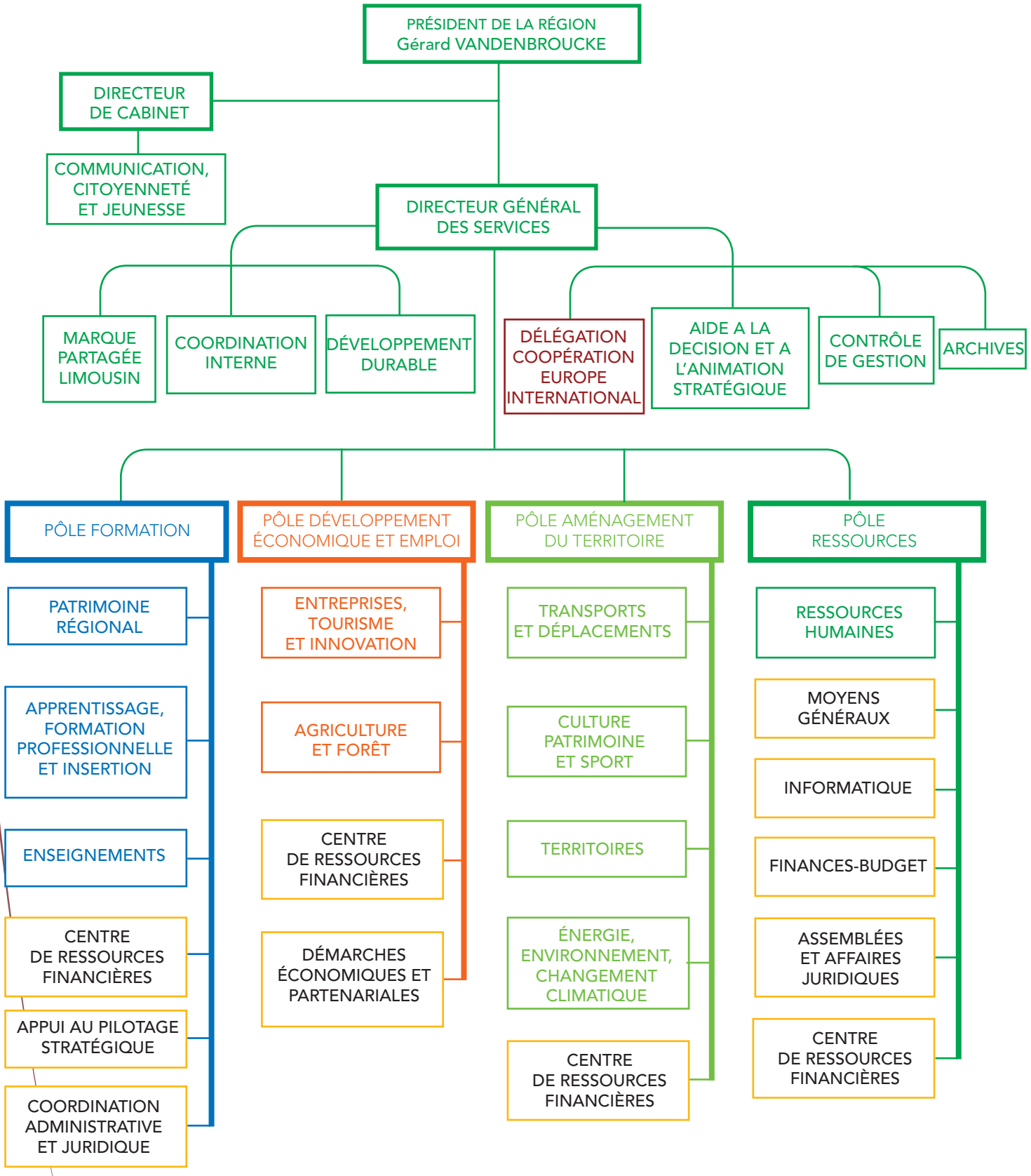

LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION

1 Lettre de cadrage

Fin mai, le président du conseil régional adresse à chaque pôle administratif une lettre de cadrage pour l'année à venir.

2 Préparation du budget

Chaque direction prépare alors un budget pour mener à bien les projets qui lui incombent.

3 Premiers arbitrages

Les premiers arbitrages sont rendus par l'exécutif régional en fonction des capacités financières de la Région.

4 Ajustements

Lors de commissions thématiques, secteur par secteur, les élus peuvent proposer des modifications.

5 Orientations budgétaires

En octobre, une séance plénière présente les orientations budgétaires. Chaque groupe politique peut alors s'exprimer sur ces orientations.

6 Budget primitif

En décembre, les élus se prononcent sur le budget primitif de la Région pour l'année à venir lors de la séance plénière.

7 Déblocage des crédits

Tout au long de l'année, les commissions permanentes permettent d'affecter les crédits pour mener à bien les décisions du conseil régional.

8 Évolutions budgétaires

Pour faire face à l'imprévu, le budget peut évoluer au cours de l'année. Le conseil régional prend alors des décisions budgétaires modificatives en séance plénière.

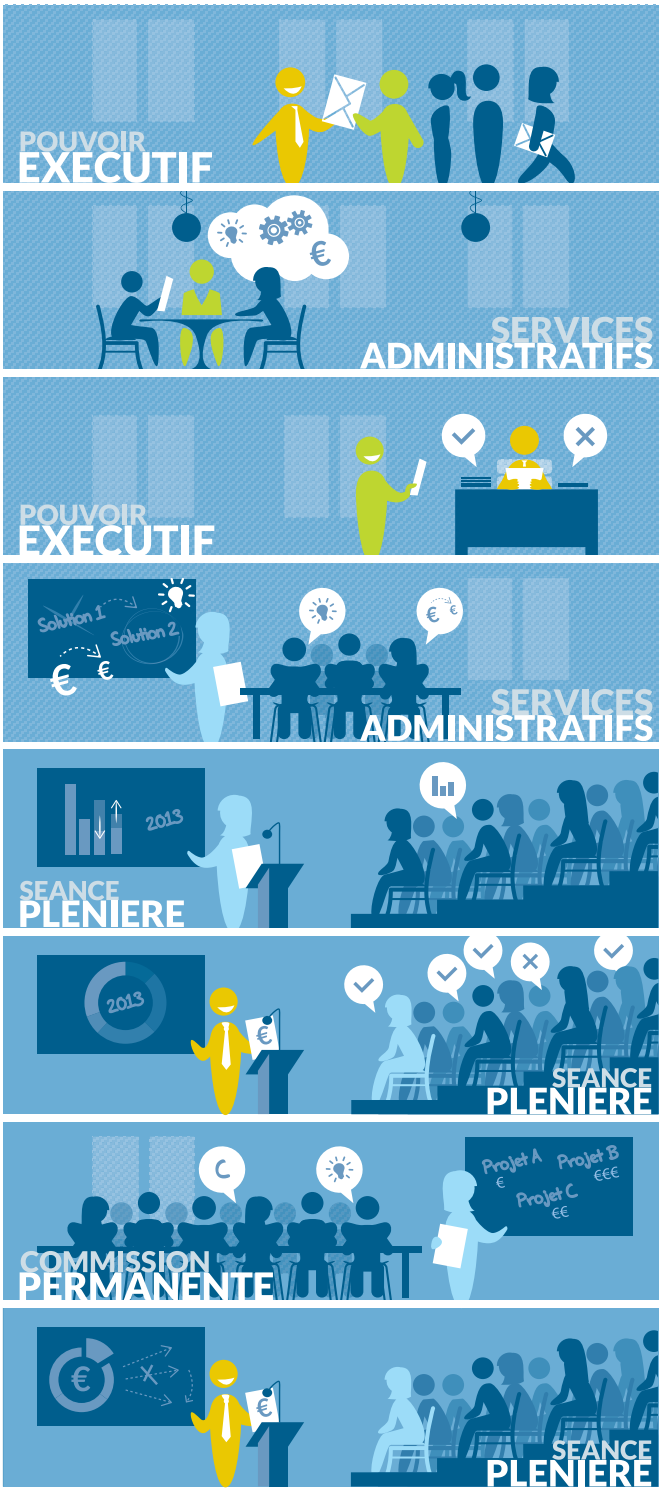

AGENCES RÉGIONALES

AUTONOM'LAB

Activateur de projets innovants pour l'autonomie des personnes

« Autonom'Lab est un Groupement d'Intérêt Public en santé et autonomie. Présidé par G. Vandenbroucke, Président du conseil régional du Limousin, il est financé par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil régional, la Caisse des Dépôts et les Conseils généraux de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Il vise à accélérer l'innovation dans l'adaptation du lieu de vie et la prévention de la perte d'autonomie ; détecter, susciter et évaluer des innovations sur des champs nouveaux du « bien vieillir actif et en bonne santé » ; accompagner la mise en œuvre de projets pilotes dans un cadre territorialisé : habitat regroupé adapté, maisons pluridisciplinaires de santé, etc.

En 2015, Le jury de l'International Design for All Foundation Awards, formé par des personnalités internationales réputées, a récompensé l'étude d'Autonom'Lab intitulée « L'Habitat Regroupé Adapté : analyses et préconisations » dans la catégorie « méthodologies et études », parmi 43 candidats issus de 15 pays, constituant ainsi l'unique distinction faite aux projets français ».

LIMOUSIN EXPANSION

Développons ensemble vos projets d'entreprise.

Limousin Expansion, agence régionale de développement économique, est missionnée pour développer l'économie et l'emploi en région. L'agence se mobilise pour le compte des territoires (Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération) en prospectant, en accompagnant des porteurs de projets en création ou en développement (nationaux et internationaux par son partenariat avec Business France, ex-AFII) pour les implanter en Limousin et en soutenant le développement des PME régionales.

Limousin Expansion accompagne des projets relevant des filières d'avenir, et notamment ceux liés aux pôles régionaux. Cet accompagnement, personnalisé, comprend la simulation financière, la rédaction du business plan et la recherche de moyens (financiers, fonciers, immobiliers, humains…) ou de partenaires. En 2014, 47 projets d'entreprise ont été accompagnés, représentant 590 emplois prévisionnels.

PRISME-LIMOUSIN

Centre régional de ressources emploi et formation.

Des missions en lien direct avec les professionnels de l'emploi et de la formation :

Le centre de ressources apporte aux acteurs et partenaires régionaux un éclairage sur la formation initiale, continue et l'emploi en Limousin. Il capitalise, analyse et diffuse, au niveau local et régional les indicateurs, diagnostics et études réalisés sur ces thèmes, ainsi que sur l'illettrisme, la Validation des Acquis de l'Expérience, … L'observatoire de Prisme-limousin intègre l'impact des notions de développement durable dans ses travaux sur l'évolution des métiers et des compétences.

Pour le grand public, la Cité des métiers de Limoges et du Limousin :

Espace d'information libre, gratuit et anonyme, accueillant tout public en recherche de repères et d'orientation sur l'emploi, la formation et les métiers, la Cité des métiers de Limoges et du Limousin met à disposition des usagers : des conseillers disponibles sans rendez-vous, de la documentation en libre accès, des journées d'information (autour d'un secteur d'activité, d'un métier) et un espace multimédia.

COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME

« Partez à la découverte du Limousin »

L'année 2014 a été marquée par la tenue des assises nationales du tourisme. Le Préfet et le Président de Région ont programmé les assises territoriales le 18 février 2014 au Pôle de Lanaud. Ces assises ont permis de démontrer l'enjeu économique du développement du tourisme et la nécessité d'améliorer l'accueil des visiteurs. Le CRT a lancé la nouvelle marque de communication « Limousin, New Sensation ». Cette stratégie vise les clientèles d'Île de France et des grandes agglomérations européennes, les quincadres et le public féminin, souvent décisionnaire du choix des vacances. Cette campagne positionne le Limousin, comme étant la région tendance à (re)découvrir.

Le CRT a aussi cherché à conforter le travail réalisé autour des vacances en familles, la qualification de cette offre a fait l'objet de nombreux travaux auprès des réseaux des professionnels labélisés sur la destination « familles ». En ce qui concerne le Plan Régional de Professionnalisation des Acteurs du Tourisme, le thème de l'accueil a été mis au cœur du plan de formation 2014/2015. Enfin, l'opération chasse aux trésors Terra Aventura a été reconduite. La saison 4 a proposé une évolution de cette action vers l'histoire racontée du Limousin. Dans un souci de protection de l'environnement, les géocacheurs sont invités, lors de leurs quêtes de trésors, à collecter tout au long de leur parcours les déchets laissés dans la nature. Ils remettent ainsi leur collecte à l'office de Tourisme du secteur qui leur offrira un Poï'z appelé Zecolo.

AGENCE DE VALORISATION ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DU LIMOUSIN (AVEC)

Cultivons vos créa[c]tivités.

Plusieurs actions ont distingué l'Avec en 2014 :

Le projet Digital Visions se déclinait en un concours et une soirée. Le concours « Your Digital Vision » invitait les internautes, amateurs, artistes ou professionnels, français et étrangers, à proposer une vision numérique du Limousin. 23 créations ont été présentées par 3 participants. La soirée Digital Visions Party a rassemblé 350 personnes.

Géoculture, le Limousin vu par les artistes. L'exposition organisée à la BFM a présenté une centaine d'œuvres, issues de collections d'institutions de la région ou de collections privées, ainsi que les 15 œuvres numériques de Digital.

Relookée, la nouvelle Lettre d'information hebdomadaire Culture-en-Limousin.fr est désormais envoyée à 1 715 abonnés.

Le festival Destination Ailleurs s'est déroulé sur l'île de Vassivière. 16 jours ont été programmés dont 2 en avril dans les cadre des « Mecrd'Île ». 24 spectacles (40 représentations) ont été présentés à quelques 3 191 spectateurs. Pour améliorer leurs prestations, l'AVEC Limousin et la FAL 19 ont mutualisé leurs matériels de spectacles. Le 18 février 2014, l'antenne de Tulle a été mise en place. Un service de livraison du matériel a également été mis en place pour les adhérents creusois.

LA MAISON DU LIMOUSIN

Le Limousin s'invite à Paris.

Ambassade du territoire, la Maison du Limousin à Paris est un outil de marketing territorial, utile pour la promotion des acteurs du Limousin auprès des marchés professionnels et des médias. Sur 450 m², elle est un centre d'affaires, une boutique-librairie et offre un service d'événementiel et de mise en réseau professionnel, coordonnant plus d'une cinquantaine d'événements par an. En 2014, la Maison du Limousin a inauguré ses nouveaux espaces en présence de Carole Delga, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, auprès du ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique et de Jean Paul Denanot, Député Européen. Plus que des espaces de centre d'affaires, ce lieu est un show-room pour les talents de la région. Des savoir-faire d'excellence du Limousin ont été intégrés dans l'aménagement des nouveaux espaces. Au total, plus d'une vingtaine d'entreprises et de créateurs ont souhaité utiliser ces nouveaux espaces comme show-room pour mettre en valeur leurs créations en situation d'utilisation réelle.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL DU LIMOUSIN

2014 : UNE ANNÉE DE RÉFORME POUR LES TERRITOIRES ET LEURS COLLECTIVITÉS

Dès novembre 2013, le Conseil économique et social environnemental de la région (Ceser) Limousin a été mobilisé par les grandes réformes annoncées par le Président de la République.

Dans le cadre de ses six séances plénières, **le Ceser limousin a adopté de nombreux rapports :**

- auto-saisine sur les priorités pour le prochain Contrat de Plan Etat-Région

- cinq saisines en réponse au Président du Conseil Régional :

- Le Dispositif des emplois associatifs,
- La culture scientifique et technique,
- Vers un pouvoir réglementaire régional,
- La politique à l'international du Conseil Régional,
- Place du limousin dans la nouvelle organisation territoriale

C'est sur ce cinquième dossier que **le Ceser limousin a montré toute sa capacité d'anticipation.** Alors que les travaux parlementaires débutaient, le Ceser a apporté sa contribution aux réflexions sur la recomposition de la carte des Régions en rendant un avis sur la place du Limousin dans la nouvelle organisation territoriale. S'appuyant sur l'analyse des liens entre le Limousin et ses régions limitrophes, il a analysé une évolution de la carte initiale, vers un regroupement des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Le Ceser a fortement contribué au débat démocratique, en diffusant, en juillet 2014, un rapport d'étape auprès de plus de 16 000 destinataires des régions concernées. Ces travaux se sont poursuivis par une réflexion entre les Ceser d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes.

Le Bureau du Ceser se réunit tous les mois. **Il organise, deux fois par an, une réunion décentralisée sur le territoire limousin,** s'offrant ainsi une possibilité d'échange en direct avec les acteurs du terrain sur des sujets d'actualité ou pour approfondir des thèmes d'étude en cours.

Cette année, il a abordé le thème de la formation au Lycée R. Loewy à la Souterraine, en Creuse le 4 avril 2014 et celui de la production hydroélectrique sur le site de Redenat en Corrèze, le 3 octobre 2014.

Le Ceser a souhaité, au cours des deux dernières mandatures, **participer à l'information d'un large public sur des sujets d'intérêt régionaux.** C'est pourquoi, à l'occasion de la manifestation des vœux du Ceser, le 31 janvier 2014, Mme Belloubet, ancienne rectrice du Limousin et membre du Conseil constitutionnel a animé une conférence et un débat sur le thème « Conseil Constitutionnel et territoires ».

Le 17 mars 2014, c'est en tant que co-animateur de la mission « nouvelles ruralités » au sein de l'Assemblée des départements de France, que M. Lozach, président du Conseil Général de la Creuse et sénateur est venu devant l'assemblée présenter le rapport « Campagnes : le grand pari ».

Enfin, suite au regroupement des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, l'intérêt que le Ceser Limousin apporte aux réseaux européens est plus que jamais opportun. C'est pourquoi, le CESER a accru sa présence au sein du Réseau Transnational Atlantique et a **décidé d'intégrer le comité de suivi du programme de coopération territoriale INTERREG SUDOE**, qui soutient le développement régional à travers le cofinancement de projets transnationaux.

Le Bureau du CESER a REDENAT

MARQUE LIMOUSIN : OSEZ LA DIFFÉRENCE

LES OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2014

L'attractivité est devenue aujourd'hui un sujet majeur pour l'avenir de notre territoire. En créant la marque Limousin, la Région s'est engagée dans une démarche de marketing territorial pour rassembler tous les acteurs sous un porte drapeau. **L'objectif est de mieux « vendre » le territoire en racontant une histoire qui trouve sa source dans l'excellence de nos savoir-faire.**

L'année 2014 a permis de consolider la marque Limousin. Les objectifs étaient de renforcer le réseau des adhérents et de rassembler plus d'acteurs sous la bannière commune Limousin. Au 31 décembre 2014, la marque Limousin comptait 368 adhérents.

ORGANISATION DE LA PREMIÈRE CONVENTION DES ADHÉRENTS

La convention des adhérents s'est déroulée le 14 avril dans les locaux de la faculté de droit de Limoges. Elle avait pour objectif de rassembler pour la première fois tous les adhérents, de les fédérer autour des valeurs portées par la marque, de présenter un bilan 18 mois après son lancement et de présenter la stratégie d'attractivité mise en place par le comité de marque. De nombreux intervenants étaient présents pour échanger sur leurs expériences auprès des 300 personnes présentes dans la salle. **Cette convention a rencontré un vif succès auprès de l'ensemble des participants qui souhaitent que ce rendez-vous devienne annuel.**

LIMOUSIN AMBASSADEURS

Lors de cette convention, le comité de marque a annoncé le lancement d'un réseau d'ambassadeurs. Limousin Ambassadeurs a pour objectif de rassembler des Limousins, de cœur ou d'origine, qui souhaitent s'engager dans la promotion et le développement économique du territoire. Les ambassadeurs sont des personnes physiques issues des domaines économique, universitaire, scientifique, culturel et sportif de la région. Ils peuvent contribuer au rayonnement du territoire en faisant connaître le Limousin à leurs contacts privés et professionnels et en relayant tout type d'informations susceptibles de favoriser le développement de notre région. A la fin de l'année, il rassemblait déjà une centaine d'ambassadeurs.

Concrètement, leurs missions doivent permettre de :

- relayer les arguments de l'attractivité à leurs contacts ;
- donner l'envie, au travers de leurs discours, de s'implanter sur notre territoire ;
- apporter leur témoignage sur les raisons de cette passion pour le Limousin ;
- attirer sur notre territoire des projets porteurs de développement économique ;
- porter les couleurs et les valeurs du territoire, notamment à l'international.

Les ambassadeurs ont à leur disposition une plateforme Networking qui leur permet de disposer de ressources, d'informations, d'un annuaire, d'une boîte mail pour échanger entre ambassadeurs.

CHIFFRES CLÉS

Répartition des adhérents sur le territoire :

- 19 % Corrèze
- 16 % Creuse
- 65 % Haute-Vienne (dont 40 % Limoges métropole)

Répartition par grands secteurs :

- 31 % industrie et services
- 27 % acteurs touristiques
- 16 % associations sportives et culturelles
- 13 % hébergement et restauration
- 13 % organismes publics ou parapublics

LA RÉGION, AUTORITÉ DE GESTION DES FONDS EUROPÉENS

FONDS EUROPÉENS 2014-2020

La Région Limousin est autorité de gestion des fonds européens 2014-2020, pour les FEDER, FEADER (avec un cadrage national) et 35% du FSE (formation professionnelle). La Région veille à la coordination, l'animation et la gestion des programmes européens et au contrôle des opérations cofinancées par les fonds européens.

En 2014, la Région s'est dotée d'une organisation permettant d'assumer ces nouvelles responsabilités avec un service Autorité de gestion des fonds européens à la Délégation Coopération Europe International et des référents dans chaque Pôle opérationnel.

L'enveloppe globale va augmenter de près de 200 millions d'euros d'ici 2020 avec la répartition suivante :

- **125 millions d'euros** pour le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
- **53 millions** pour le Fonds Social Européen **(FSE)** : régional (19,1 millions d'€) / national (33,34 millions d'€).
- **579 millions** pour le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

LE PO FEDER-FSE

La version finale du PO FEDER-FSE Limousin a été adoptée par la Commission européenne le 12 décembre 2014.

Au regard de la stratégie de l'Europe 2020 et des besoins identifiés sur le territoire, le PO FEDER-FSE Limousin présente une architecture en 6 axes :

- Axe 1. Vers une économie innovante
- Axe 2. Transition vers une économie décarbonée
- Axe 3. Aménagements et usages numériques
- Axe 4. Compétences et savoir-faire (100% FSE)
- Axe 5. Patrimoine environnemental
- Axe 6. Cohésion territoriale

Adoption des PO interrégionaux Loire et Massif Central :

Le GIP Massif Central, autorité de gestion du programme opérationnel FEDER Massif Central, regroupe Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Ce programme a été approuvé par la Commission européenne en novembre 2014 mobilisant 40 millions d'€ de FEDER sur 2014- 2020 pour 42 millions d'€ de fonds publics. Il a vocation à valoriser les atouts naturels et humains du Massif Central.

Doté de 33 millions d'€, le **PO FEDER Bassin de la Loire** a été adopté par la Commission le 13 novembre 2014. Il couvre près d'un cinquième du territoire métropolitain (9 Régions) pour la préservation et la valorisation des abords du fleuve.

AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PDR)

La Région a œuvré en 2014 à l'élaboration du programme de développement rural (PDR) FEADER pour la période 2014-2020. Le Limousin dispose pour cette période d'une enveloppe de 579,1 millions d'euros du FEADER. Les négociations avec la Commission européenne pour l'adoption définitive du PDR sont en cours et devraient s'achever d'ici la fin de l'été 2015.

Pour assurer la continuité des aides sur le territoire, la Région a bénéficié d'une période de transition en 2014 qui a permis de payer les indemnités compensatoires des agriculteurs, les mesures agro-environnementales et d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs ou encore les investissements dans les exploitations agricoles, le secteur de l'agro-alimentaire ou le secteur forestier. Une enveloppe de 66 millions d'euros de FEADER a été ouverte pour la transition 2014.

Délégation à la coopération

ANCRER DURABLEMENT LE LIMOUSIN DANS UNE EUROPE ÉLARGIE ET UN MONDE OUVERT

COOPÉRATION AVEC LE BURKINA FASO

Initié au milieu des années 80 et formalisé par la signature d'un protocole de jumelage le 6 Février 1999, **le partenariat entre la Région Limousin et la Province de l'Oubritenga a célébré en 2014 son 15ème anniversaire.** Caractérisé par de fortes relations d'échanges, d'amitié et de coopération, ce partenariat a évolué au rythme du processus de décentralisation burkinabé pour aujourd'hui constituer une relation tripartite entre la Région Limousin, la région du Plateau Central et la communauté de communes de l'Oubritenga.

Le programme triennal de coopération FASOLIM (2010/2013) a fait l'objet d'une évaluation en 2014 qui a souligné la qualité des actions engagées, notamment dans les domaines hydraulique et agricole ou encore en matière de renforcement des capacités technique des acteurs locaux.

LIMFASO

Le **nouveau programme triennal intitulé LIMFASO**, engage un nouveau cycle de la coopération tripartite en définissant trois axes prioritaires :

- le développement durable et la croissance verte ;
- l'aménagement durable du territoire et le développement des services publics ;
- le renforcement de la gouvernance régionale, communale et intercommunale.

La mise en œuvre de LIMFASO a cependant été freinée par les changements politiques que le Burkina Faso a connus au quatrième trimestre 2014.

8ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN LIMOUSIN

Les Rencontres des acteurs de la Solidarité Internationale et de la Coopération Décentralisée se sont déroulées le 15 novembre 2014 à l'Hôtel de Région sur le thème de la croissance verte. La croissance verte est une réponse à l'amélioration des perspectives économiques pour une population en croissance continue et à l'atténuation des pressions sur l'environnement.

A l'occasion de la table ronde, ont été présentés les grands axes et principes de la croissance verte et sa prise en compte dans les projets de coopération et de solidarité internationale.

Des ateliers ont ensuite permis d'aborder de façon plus opérationnelle les aspects relatifs à l'implication des entreprises et l'engagement des jeunes dans les projets de coopération et de solidarité internationale, aux enjeux économiques des ressources naturelles et, de manière plus transversale, aux opportunités de financement.

Rencontre Solidarite © Thierry Laporte

10 ANS DE COOPÉRATION AVEC LA RÉGION DE KALOUGA

Le **10ème anniversaire de la coopération** avec la région russe de Kalouga située à 200 km au sud de Moscou, a été célébré du 2 au 4 juin 2014, à l'occasion d'une visite officielle en Limousin de son Gouverneur Anatoli Artamonov.

Conformément aux objectifs fixés dans la convention de 2004 et forte des résultats déjà obtenus, les deux régions ont confirmé leur volonté d'intensifier leurs échanges dans **les domaines du développement économique** et de l'innovation.

Un Protocole d'accord a été signé entre l'agence pour la valorisation de la recherche universitaire du Limousin (Avrul), l'agence régionale pour le développement de l'innovation à Kalouga et le centre pour la science et la technologie d'Obninsk dans le but de favoriser la création de réseaux et de partenariats bilatéraux, notamment entre incubateurs.

Les échanges universitaires et scolaires, impliquant notamment l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges et le lycée des métiers Jean Monnet, constituent un autre axe fort du partenariat entre les deux régions.

VERS UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC MARRAKECH

Dans le cadre de sa politique d'ouverture à l'international, la Région s'est rapprochée de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz (Maroc) pour étudier l'opportunité d'une coopération bilatérale. A l'occasion d'une mission technique et l'accueil d'une délégation marocaine en Limousin respectivement en juin et décembre 2014, **plusieurs pistes de coopération ont été identifiées** autour des thématiques de **l'environnement**, de **l'agriculture,** du **tourisme**, de la **culture** et du **secteur luxe et excellence.** A la veille d'une importante réforme territoriale au Maroc qui confiera aux Régions de nouvelles compétences, **les partenaires marocains ont également souhaité que le partenariat avec le Limousin leur permette de renforcer leurs capacités techniques et de gestion.**

Pour confirmer leur volonté d'établir un partenariat de coopération décentralisée, les Présidents des deux Conseils Régionaux ainsi que le Wali de la Région de Marrakech ont signé le lundi 26 janvier 2015, à l'occasion d'une réunion en séance plénière du conseil Régional, une déclaration d'intention commune.

Fonds européens

Ressources 2014
perçues dans le cadre de programmes européens (hors subvention globale)
361 355 € dont :

- Erasmus stages : 154 423 € (appel à projets européen)
  Bourses versées aux étudiants pour des stages réalisés en entreprise européenne
- Robinwood : 79 705 € (FEDER)
  Programme de coopération sur la « multifonctionnalité de la Forêt »
- Ruraland : 36 602 € (FEDER)
  Programme de coopération sur l'« innovation, vecteur de développement rural »
- Ecorégions : 52 792 € (FEDER)
  Programme de coopération qui a pour objet le transfert de bonnes pratiques dans le domaine de la croissance verte
- Silver SUDOE : 37 833 € (FEDER)
  Programme de coopération visant l'ouverture des PME/TPE du Sud-ouest européen au marché des séniors.

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA CONDUITE DES POLITIQUES

EVALUATION DES POLITIQUES 2007-2013 EN FAVEUR DES INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA FINITION DES BOVINS VIANDE

L'évaluation de ces politiques s'est révélée nécessaire pour l'élaboration des futurs programmes : Projet global, Contrat d'Actions Collectives de la filière bovins viande, Programme de Développement Rural (PDR) 2014-2020. Elle a montré que le Projet global avait impacté essentiellement au niveau des bâtiments d'élevage, avec un effet d'amplification des investissements, un effet économique important pour la cible prioritaire des jeunes agriculteurs et une amélioration des conditions d'exploitation. **L'évaluation a permis de faire un bilan argumenté sur les dispositifs analysés,** avec des éléments de comparaison avec d'autres régions. **La plupart des recommandations ont été prises en compte dans les modalités de mise en œuvre du PDR et de la politique régionale,** notamment, dans le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles 2015-2020 avec la reconduction de l'approche globale des investissements de l'exploitation agricole et la simplification des bonifications pour les aides individuelles.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Conformément à la loi Grenelle II, la Région a réalisé son **Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre,** « Patrimoine et Compétences, étape préalable à la réalisation du Plan Climat Air Energie ». Ce diagnostic permet de dresser l'état précis des émissions, d'élaborer un plan d'actions pour leur réduction et d'**adapter les activités de la collectivité face aux changements climatiques.** Après une importante phase de collecte des données auprès des services, le bureau d'étude a mis en évidence les principaux postes émetteurs : les consommations énergétiques des bâtiments (liées à la taille du patrimoine bâti de la collectivité), les émissions issues de la fabrication des matériaux et services (denrées alimentaires utilisées pour la restauration dans les lycées, fournitures…) puis les déplacements (compétence transport, déplacements professionnels et domicile-travail) et les immobilisations.

ETUDE ÉVALUATIVE ET PROSPECTIVE EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES (SRFSS) DU LIMOUSIN DE 2ÈME GÉNÉRATION : UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE ET CONCERTÉE.

L'étude a initié de nouvelles modalités d'intervention pour répondre aux besoins des acteurs régionaux et aux besoins des bénéficiaires des dispositifs. Elle a aussi débouché sur des recommandations et pistes d'actions pour l'élaboration du schéma de deuxième génération (2015-2020).

Les travaux conduits dans une large concertation ont permis l'organisation de rencontres partenariales sur les territoires au cours desquelles environ 200 personnes ont échangé avec les élus et services de la région. Ces rencontres ont été complétées par des séances de travail transversales à l'ensemble des services de la région avec les acteurs régionaux. Une enquête a été réalisée auprès des apprenants ayant suivi une formation sanitaire ou sociale en Limousin : 876 apprenants ont été contactés. Parmi eux, 252 ont ouvert le lien de l'enquête ; 183 ont terminé le questionnaire.

EXPOSITION 25 ANS DE L'HÔTEL DE RÉGION

Pour célébrer les **25 ans de l'Hôtel de Région,** inauguré en 1989, l'ADAS a proposé une exposition s'appuyant sur un fonds d'archives concernant la construction de l'ensemble administratif régional. Des recherches complémentaires auprès d'organismes extérieurs (SELI, cabinet d'architectes, Archives municipales de Limoges, CAUE, DRAC,…) ont permis de découvrir un reportage photographique qui a servi de base à l'exposition déclinée en 3 thèmes : l'architecte (son œuvre, son style), le choix du site, le chantier et les travaux. Le service Inventaire et patrimoine a apporté ses compétences en traitant plus particulièrement les thèmes dédiés à l'architecte et au choix du site. Les services Communication, Informatique et Moyens généraux ont pris en charge les supports visuels et techniques. **Lors des Journées Européennes du Patrimoine, 200 personnes ont profité des visites guidées du bâtiment,** complétées par des visites commentées de l'exposition.

ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES ARCHIVES

2,5 kms d'archives répartis dans 3 bâtiments, il était urgent d'investir dans un logiciel permettant de suivre la chaine archivistique du document, de sa naissance à son sort final. Le progiciel retenu, Mnésys de la société Naoned, gère le contenu des documents et leurs dates, afin d'en planifier les éliminations réglementaires le cas échéant, leur emplacement géographique de conservation et leur mouvement de consultation. **La recherche d'un document est simplifiée et le contrôle de sa consultation sécurisé,** la traçabilité des opérations étant enregistrée. Tous les documents n'étant pas consultables, car soumis à des règles de communicabilité en fonction de leur nature, le logiciel permet le blocage d'un document d'archive, qu'il soit papier ou électronique. Avec la dématérialisation et la multiplication des documents numériques natifs, la gestion des flux et de leur archivage sera facilitée avec ce logiciel.

MONTÉE EN CHARGE DE GÉOLIMOUSIN

Suite à la mise en œuvre au 1er janvier 2014 de la convention Geolimousin établie par les partenaires fondateurs (Etat, collectivités, consulaires…), **le partage et la diffusion de l'information géographique en Limousin disposent désormais d'un cadre formalisé.**

Geolimousin permet de **répondre aux obligations règlementaires** « d'open-source géographique » **de la directive européenne INSPIRE** mais aussi et avant tout d'optimiser les pratiques des acteurs de l'information géographique de la région.

L'année 2014 a vu la mise en œuvre d'outils optimisés et de plusieurs nouvelles fonctionnalités. La plateforme s'est enrichie de nombreuses données produites par les partenaires. De nouveaux acteurs ont rejoint la démarche avec entre autres l'adhésion d'ERDF. En permettant au Géoportail national d'interroger automatiquement la plateforme régionale et d'accéder aux contenus géographiques produits en Limousin, **la visibilité de Geolimousin a été renforcée.**

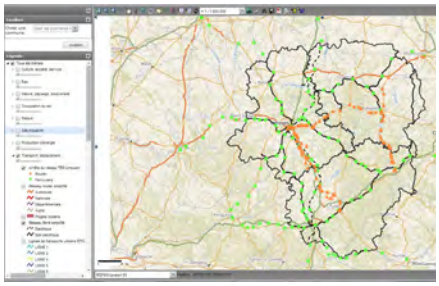

NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

La Région Limousin a obtenu, par l'agence EthiFinance, **la note extra-financière de 66 / 100 BBB+ témoignant d'un engagement notable en matière de développement durable.** L'objectif de cette notation était d'élargir la base d'investisseurs, d'accéder au compartiment éthique du marché obligataire et de mesurer la performance des politiques publiques en matière de développement durable. Quatre grands thèmes ont été traités : la cohésion sociale, la protection de l'environnement, le développement économique et territorial, la gouvernance. Les résultats témoignent d'un **niveau avancé de maturité sur l'ensemble des thèmes** et soulignent la prise en compte globale des enjeux du développement durable dans la mise en œuvre du projet territorial régional. Les recommandations de l'agence de notation permettent à la Région de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue et leur mise en œuvre effective sera mesurée en 2015 et 2016.

LIMOUSIN NUMÉRIQUE : UNE POLITIQUE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET USAGES DES TIC

Depuis sa création en 2002, la Région soutient le syndicat mixte Dorsal dans la définition et la mise en œuvre de la politique régionale numérique visant le déploiement progressif d'un réseau public à très haut débit pour tous les Limousins. En parallèle, la Région, convaincue des potentialités du numérique pour dynamiser les territoires et l'économie locale, et afin de valoriser l'infrastructure déployée, a adopté en juin 2013, **cinq orientations stratégiques pour développer les usages du numérique sur le territoire Limousin. Elles visent à :**

- soutenir le développement de services de télémédecine et d'e-santé
- renforcer la compétitivité des entreprises par l'économie numérique
- préparer l'école numérique de demain et améliorer les échanges avec les établissements scolaires
- favoriser l'e-inclusion et renforcer la solidarité numérique en milieu rural
- soutenir les usages numériques générateurs d'économies et répondant à des logiques de développement durable

Pour encourager les initiatives des territoires dans ces domaines, et en cohérence avec sa politique de cohésion territoriale, la Région a défini un programme opérationnel sur trois ans « **Territoires Numériques du Limousin** 2015-2017». Sept actions prioritaires ont été retenues :

- le développement des tiers lieux
- le développement des services de télémédecine
- l'accompagnement des élus de territoires numériques dans la définition de leur stratégie locale
- une expérimentation en matière d'autonomie et de bien vieillir
- l'accompagnement des entreprises
- le développement des « réseaux intelligents » (Smart Grids)
- le développement des services d'e-administration

SDAN LIMOUSIN : MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE PILOTE

Le SDAN revisité en 2014 prévoit toujours un déploiement en 4 phases, en donnant une priorité aux principaux bassins de vie et d'activité, puis en s'élargissant aux zones moins denses. La première étape du SDAN (2013-2020) fixe un objectif de débit minimum jusqu'à l'abonné de 5 Mb/s et évalue le déploiement de la fibre optique (FTTH) à 60 % de la population, initiatives publiques et privées cumulées.

En 2014, les travaux de la «phase expérimentale » de 2 ans ont démarré. L'enveloppe prévue de travaux est estimée à 21 millions d'€ pour toute la Région. Ces investissements sont réalisés sur 18 territoires (EPCI) pilotes. Un complément d'environ 2 millions d'€, hors processus d'appel à expression des besoins est maintenu pour les demandes ponctuelles de territoires ou d'entreprises isolées.

Le syndicat mixte Dorsal en assure la maîtrise d'ouvrage, aidé du groupement PMP intervenant en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le pilotage et à la mise en œuvre du SDAN pilote.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TIERS LIEUX

Les tiers lieux sont des espaces partagés de cohésion sociale, de production, ou de médiation. Sans être le lieu de travail, ni le domicile, ces lieux animés sont les outils modernes du renforcement du tissu économique en milieu rural et de l'attractivité des territoires. Ils participent à la réduction des déplacements et des dépenses chez certains professionnels, mais aussi à l'inclusion sociale (par le numérique) de nombreux publics écartés de la société d'information. Quelles que soient les finalités recherchées, **les « tiers lieux » se définissent par la mutualisation de surfaces et de ressources (humaines et matérielles), mais aussi par les notions de collaboration, d'animation et de réseau.**

Fin 2014, la Région a décidé de lancer un dispositif sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), afin d'identifier les initiatives locales et d'accompagner les projets de création d'espaces ou de modernisation des lieux existants. Ceux-ci doivent s'inscrire dans les cinq thématiques définies :

- le télétravail effectué dans un télécentre ou dans un espace de co-working
- le laboratoire de fabrication numérique (LabFab)
- la médiation numérique dans les territoires
- les télé-procédures des opérateurs de service public
- les services aux très petites entreprises, aux artisans, aux agriculteurs, aux filières ou associations.

Sur la quarantaine de demandes déposées en réponse à l'AMI, **25 projets font l'objet d'une analyse approfondie et seront soumis à la validation du comité de pilotage** mis en place dans le cadre du dispositif.

UN CONTRAT D'ACTIONS COLLECTIVES EN FAVEUR DE LA FILIÈRE TIC

La filière numérique régionale est estimée, en 2013, à **801 entreprises**. Cet écosystème représente **un potentiel de développement économique** et d'emplois significatif. Il peut devenir un moteur de croissance, ouvrant la voie vers de nouveaux usages et solutions numériques qui bénéficieront à l'ensemble de l'économie régionale. A partir de ces enjeux, **un contrat d'actions collectives en faveur de la filière TIC** a été signé avec l'association ALIPTIC, autour de 4 axes majeurs : l'innovation, l'accès aux marchés, le développement durable et les ressources humaines.

LE DATACENTER CEL (CLOUD EDUCATIF LIMOUSIN)

En 2011, disposant du réseau à très Haut débit RELIEF pour tous ses sites scolaires, et en accord avec le rectorat, la Région Limousin a décidé, afin de répondre au mieux à la réforme des BTS Informatique, de construire un centre serveur (Data Center) dans un site mutualisé. Sur les quatre établissements qui dispensent ce type de formation, à savoir les lycées Jamot (23), Bahuet (19), Beaupeyrat et Valadon (87), c'est ce dernier qui a été choisi pour l'installation de ce Data Center pédagogique.

La région a investi 100 000 € dans l'acquisition des premiers matériels nécessaires à son fonctionnement (ordinateurs serveurs, baies de disques, sauvegarde, onduleurs et baies). C'est le service informatique et les équipes régionales d'intervention (ERI) informatique de la Région qui ont assuré le développement de la solution et qui, depuis, assurent la maintenance technique du site.

L'infrastructure a été conçue, dès le départ, pour accueillir de nouveaux services pour les autres établissements de la Région. Ainsi, aujourd'hui, les formations de Bac Pro « Gestion Administrative » dispensées dans cinq lycées de la région (Marcel Pagnol de Limoges, Jean Favard de Guéret, René Cassin à Tulle, Edouard Vaillant à Saint-Junien et Danton à Brive-la-Gaillarde) profitent depuis la rentrée 2014 d'un service sous la forme d'un logiciel métier, accessible en ligne. Dès leur connexion, les **800 élèves concernés**, dont les salles de cours ont été équipées de matériels informatiques adéquats, disposent d'un bureau virtuel, d'une messagerie électronique, d'outils de bureautique, de création, de stockage de données, et de l'ERP « OPEN ERP ». Les logiciels ainsi proposés en service à distance s'appuient sur le Data Center. D'autres demandes (très nombreuses) sont à l'étude.

PÔLE ÉCONOMIE & EMPLOI

SAISIR LES OPPORTUNITES D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RAISONNE

Le Schéma Régional de Développement Economique définit et encadre la politique économique régionale. **Soutenir une politique raisonnée s'appuyant sur le territoire et les savoir-faire de ses habitants est son objectif primordial, au même titre que l'appui à l'innovation et à l'internationalisation des entreprises.** La Stratégie de Spécialisation intelligente S3, l'évaluation des politiques d'innovation ainsi que le Schéma Régional d'Innovation, le choix de 10 filières industrielles d'avenir et le soutien aux pôles de compétitivité participent au second axe. Le tissu d'entreprises limousines, constitué essentiellement de TPE et PME, ne peut rester à l'écart d'un Monde et de marchés de plus en plus interconnectés : les aides à l'exportation et le recrutement de trois Volontaires Internationaux en Entreprise localisés sur des marchés prometteurs (Allemagne, Turquie, Russie) vont permettre aux entreprises limousines de déployer leurs ailes à l'international.

En cette période économique compliquée, avant de se développer, les entreprises doivent assurer leur pérennité. Dynalim, ainsi que les aides régionales viennent au soutien de leurs projets. Les Initiatives pour la Croissance et l'Emploi (IRCELIM) apportent quant à elles un volant de commandes, notamment vis-à-vis des entreprises locales du BTP pour des travaux d'efficacité énergétique ou pour le déploiement du réseau Internet THD. « Objectif création » et « 110 projets pour les jeunes », enfin, viennent en appui des porteurs de projet, soucieux de créer leur propre entreprise.

Le troisième secteur, celui de l'économie à valeur humaine ajoutée, n'est pas oublié : l'Economie Sociale et Solidaire bénéficie de 600 emplois associatifs et de fonds d'ingénierie financière abondés par la Région. Les entreprises misant sur leur responsabilité sociale, unies au sein du consortium « Limousin Entreprises Durables », ont également été appuyées dans leurs actions.

L'agriculture limousine se veut raisonnée et raisonnable. **Les pratiques agricoles durables telles que le bio, l'autonomie en eau des exploitations, ou le plan Ecophyto peuvent compter sur l'appui de la Région**. Les synergies entre filières et les bonnes pratiques sont également encouragées via les Contrats d'Action Collective ou le Programme régional forêt – bois. Afin d'encourager l'installation, en particulier de jeunes agriculteurs, la Région a créé un fonds d'acquisition du foncier agricole, pour préparer l'agriculture de demain.

UN SRDE 2 QUI ÉVOLUE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES ACTUELS ET FUTURS

UNE STRATÉGIE RENOUVELÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI ET ADAPTÉE AUX DÉFIS DES ENTREPRISES

Dans le cadre de la priorité régionale qu'est le soutien à l'emploi dans un contexte économique difficile, les politiques s'enrichissent en réponse aux objectifs du SRDE 2nde génération :

- **Être un territoire à haute valeur humaine ajoutée**

Promouvoir l'emploi pour tous et l'insertion des jeunes ; développer des offres de services à la population ; favoriser l'installation.

- **Soutenir l'innovation et les mutations économiques**

Dynamiser les entreprises par la croissance, l'innovation, l'accès aux marchés et la formation ; développer l'approche filière et collaborative ; soutenir les porteurs de projets de création et reprise.

- **Valoriser les ressources régionales et dynamiser l'économie de proximité**

Favoriser les complémentarités économiques à l'échelle locale et valoriser les ressources forestières, agricoles, touristiques et patrimoniales.

La Région y a consacré **15% de son budget** et a mandaté **54 532 148 €.**

Fin 2014, la mise en œuvre pour 2015 de la politique contractuelle territoriale et de la modernisation de la politique en matière d'aides d'Etat a rendu nécessaire une évolution de certains règlements économiques.

LA RÉGION INSCRIT LE SRDE DANS UNE PERSPECTIVE PLUS LARGE, OUVERTE SUR L'INTERNATIONAL ET L'INNOVATION

- **un volet « international »** matérialisé par le **Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE)** : ce plan devient la feuille de route du réseau Limousin International.

- **Un volet « Innovation »** assis sur la « Stratégie de Spécialisation Intelligente – S3 », support du nouveau programme européen 2014-2020 et sur la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI).

L'architecture de la SRI comprend 4 axes stratégiques :

- Développer de nouvelles idées, anticiper les nouvelles tendances pour maintenir et accroître ses parts de marché
- Faire émerger des projets innovants des territoires
- Donner à l'entreprise les moyens d'innover
- Optimiser la gouvernance de la SRI-S3

- **Les partenariats limousins**

Les partenariats limousins sont reconduits avec les 3 Départements et les 4 Agglomérations ainsi que les 368 adhérents à **la Marque Limousin** qui affirment en 2014 leur souhait d'œuvrer ensemble. Par ailleurs, l'installation en Limousin de **BPI France**, dont les missions visent à soutenir la croissance durable, l'emploi et la compétitivité de l'économie, contribue à ancrer les partenariats régionaux. Ainsi, la Région a souhaité un Comité Régional d'Orientation de la BPI, élargi à tous les partenaires ayant contribué à l'élaboration et à l'animation du Schéma Régional de Développement Economique.

ANIMER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES LIMOUSINES

Grâce au Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises, la Région a accentué les aides individuelles destinées aux entreprises souhaitant se positionner ou confirmer leur présence à l'international.

Ainsi **29 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier régional** pour un montant global de 857 127 €. Les subventions de niveau 1, destinées aux primo-exportateurs représentent 55% de ce montant ; les aides de niveau 2 ont permis de créer 11 emplois de cadre export, 1 poste de jeune diplômé à l'international et 6 postes de VIE (Volontaires Internationaux en Entreprise). Deux entreprises ont pu bénéficier d'une avance remboursable pour un programme à l'international.

Parallèlement, **la Région a recruté un premier VIE sur la Turquie** pour aider les entreprises limousines à accéder à ce marché. L'objectif est de disposer, sur ce territoire, d'une ressource de promotion/prospection au bénéfice des entreprises principalement du secteur de l'environnement et des TIC. Cette personne prendra ses fonctions début 2015. Deux autres recrutements, à destination de la Russie et de l'Allemagne, devraient se concrétiser bientôt.

STRATÉGIE DE L'INNOVATION

Les travaux d'élaboration de la stratégie régionale d'innovation (SRI) ont été initiés en 2014 dans la continuité de la stratégie de spécialisation intelligente et de l'évaluation des dispositifs de soutien à l'innovation. La politique régionale de soutien à l'innovation restait jusqu'à présent marquée par une approche « techno push», ce qui pouvait limiter les impacts économiques sur le tissu régional. La SRI devient alors un outil de développement économique par l'innovation. Le cœur de la stratégie est constitué par les entreprises, ce qui légitime une approche limousine de l'innovation sanctionnée par le marché et présentant un risque pour l'entreprise.

Articulée autour de 4 axes stratégiques, elle vise plus globalement à promouvoir une vision de l'innovation «tirée par le marché» intégrant les attentes des clients et des usagers, mais aussi à communiquer sur les réussites du Limousin en matière d'innovation.

EVALUATION DES POLITIQUES DE SOUTIEN À L'INNOVATION

La stratégie de spécialisation intelligente a permis de définir des domaines stratégiques prioritaires pour l'innovation. La Région a souhaité réaliser un bilan et une évaluation des dispositifs de soutien à l'innovation pour alimenter la réflexion en cours et élaborer la future Stratégie Régionale d'Innovation.

Trois dispositifs ont fait l'objet d'une évaluation externe réalisée par le cabinet CMI à partir du bilan réalisé en interne sur des projets financés par la collectivité entre 2007 et 2013 :
- dispositif « Détection Innovation laboratoire » permettant de soutenir la maturation des résultats issus des laboratoires de l'Université
- dispositif de soutien aux projets collaboratifs de R&D,
- dispositif « appels à projets innovants »

Ce travail coordonné a permis de partager des recommandations utiles pour l'évolution de ces dispositifs au niveau opérationnel. Il s'agira notamment de **favoriser la détection des projets innovants et le renouvèlement des bénéficiaires**, mais aussi de **renforcer une approche de l'innovation « tirée par le marché» et non plus « poussée par la technologie »**.

DYNALIM : 24 ENTREPRISES SOUTENUES

Au 31 décembre 2014, **le fonds a investi 7,7 millions d'€ dans 24 entreprises du Limousin** pour un ticket moyen de 322 000 €. Sur le volet social, cela représente **un effectif global de 564 emplois et un potentiel d'embauches à 3 ans de 263 personnes.**

En 2014, les montants investis ont représenté presque la moitié de la globalité depuis le démarrage du fonds (3,41 millions d'€). Parmi les 12 entreprises financées, 7 nécessitaient des fonds pour l'amorçage et 5 pour le développement.

De nombreux secteurs sont représentés. Une prise de participation dans la société PE@RL devrait permettre de finaliser un système de filtration des métaux lourds par des écorces. Un soutien à la société ISORG devrait permettre l'apparition en région d'une filière : l'électronique imprimée.

OBJECTIF CRÉATION : 1780 PORTEUR-E-S DE PROJETS ACCUEILLI-E-S

Le réseau Objectif Création (18 partenaires) a accueilli 1 780 porteur-e-s de projet. **995 porteur-e-s de projet ont bénéficié ou bénéficient encore d'un accompagnement** (service Objectif Création). A ce jour, 294 ont abouti à une création ou une reprise d'entreprise (il faut compter en moyenne 6 à 8 mois à un porteur de projet pour aboutir). 41% des contacts ont concerné des candidates à la création ou à la reprise d'entreprises.
425 aides à la création ou à la reprise d'entreprise (Pass' Conseil, Pass' Création, et Pass' Reprise) ont été attribuées par la commission permanente pour un montant de 890 000€ dont 122 Pass' Reprise pour un montant de 890 000€. 38% des aides ont concerné des projets portés par des femmes.

Politique jeunesse

« 110 Projets pour les jeunes »

2014 a été marquée par le lancement de **deux appels à idées.** Ils ont donné lieu à 71 inscriptions, 27 auditions. 26 projets ont bénéficié d'un accompagnement spécifique, 6 Projets en activité ont bénéficié d'une subvention de 10 000 €, soit un montant total de 60 000€. 16 projets sont en cours d'accompagnement.

L'objectif est d'accompagner les porteurs de projet **ayant une idée d'activité nouvelle pour le Limousin. Ces créateurs d'activité bénéficient d'un accompagnement spécifique** renforcé au montage du projet proposé dans le cadre des dispositifs de la Région existants et des partenaires régionaux.

Le dispositif permanent de 110 projets pour les jeunes (aides à la création et reprise d'activité économique en Limousin) totalise 127 dossiers déposés, 104 dossiers examinés en commission permanente, 80 Pass création forfaitaire jeune pour un montant de 213 954 €, 5 pass création majoré jeune pour un montant de 50 000 €, 11 Pass reprise jeune sans salarié pour un montant de 64 942 € et 7 Pass reprise jeune avec salarié pour un montant de 71 000 €.

Une aide à l'incubation (5 000 €) a été octroyée à une entreprise ayant recruté un jeune de moins de 30 ans pour développer une activité nouvelle.

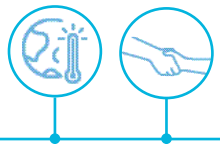

INITIATIVES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

La Région s'est prononcée sur deux programmes d'Initiative pour la Croissance et l'Emploi d'un montant global de 34 millions d'€ : 14 millions d'€ pour la période 2012-2013 et 20 millions d'€ pour la période 2014-2015.

IRCELIM 1 s'est décliné en 5 actions :

- Plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics
- Plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments de la Région
- Plan d'efficacité énergétique dans l'industrie et l'artisanat
- Accélération du déploiement du Très Haut Débit
- Identité visuelle sur du matériel ferroviaire roulant limousin.

Fin 2014, la quasi-totalité des 14 millions d'€ d'IRCELIM 1 ont été engagés et 9,34 millions d'€ ont été mandatés.

Sur IRCELIM 2 (2014-2015), 20 millions d'€ sont dédiés aux travaux d'efficacité énergétique dans les lycées, à l'appel à projet sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, à l'appel à projet sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments industriels et artisanaux, au SDAN Pilote, à l'AP Numérique, à l'identité visuelle et l'expérimentation de solutions photovoltaïques souples sur le matériel ferroviaire roulant limousin, au développement de la méthanisation, à la plateforme d'éco-réhabilitation, au développement de logements favorisant la dimension intergénérationnelle et à la mobilité automobile d'avenir et aux bornes électriques.

PLANS INDUSTRIELS POUR LA FRANCE : 10 FILIÈRES

La Région a initié un travail de sélection au regard des **34 Plans Industriels proposés.** Cette définition a pris en compte divers éléments comme les industriels leaders présents sur le territoire, le croisement avec les domaines de la stratégie de spécialisation intelligente (S3), les forces de formation et de recherche, ainsi que les pôles de compétitivité (ou les dynamiques collectives) présents sur le territoire. Ces plans ont également été mis en perspective avec les schémas stratégiques régionaux (SRDE2, SRADDT, SDAN, SRI…) et les travaux en cours sur les contractualisations pour la période 2014-2020 (PO, CPER).

Sur ces bases, les travaux conduits ont permis de définir 10 priorités :

1. Dispositifs médicaux et nouveaux équipements de santé,
2. Industries du bois,
3. Energies renouvelables,
4. Réseaux électriques intelligents,
5. Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable,
6. Biotechnologies médicales,
7. Recyclage et matériaux verts,
8. Qualité de l'eau et gestion de la rareté,
9. Bornes électriques de recharge
10. Usine du futur.

ASSISES RÉGIONALES DU TOURISME EN LIMOUSIN DU 18 FÉVRIER 2014

La France est la 1ère destination mondiale pour les arrivées de touristes, mais elle n'est qu'à la 3ème place mondiale pour les recettes touristiques. En août 2013, François Hollande a fait du tourisme une «priorité nationale» avec 2 objectifs : maintenir la France au 1er rang mondial, dégager le 1er solde touristique de tous les pays européens. Pour ce faire, des Assises du Tourisme ont été organisées sous forme de tables rondes et ont rassemblé acteurs publics et privés. En Limousin, les Assises ont drainé 112 acteurs touristiques, répartis en 4 ateliers : favoriser de nouvelles destinations en Limousin, la qualité de l'offre Limousine, les nouveaux métiers et la professionnalisation du secteur, les enjeux numériques du tourisme. Les principales conclusions en sont que **la région doit se donner les moyens pour être identifiée comme une grande région touristique, et qu'elle peut se distinguer en mettant le client au cœur de sa stratégie touristique.**

AIDES AUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La Région a approuvé les contrats de performance des Pôles Européen de la Céramique et Elopsys pour la période 2013-2018, définissant leurs actions et leurs objectifs. Au titre de l'année 2014, ces deux pôles ont été accompagnés à hauteur de 353 000 € par la Région. Deux autres Pôles ont également été soutenus par la Région, les pôles Cancer Bio Santé et ViaMeca qui intègrent des partenaires limousins, pour des montants respectifs de 30 000 € et 40 000 €.

CROISSANCE DES ENTREPRISES : UN ENJEU MAJEUR

Pour conforter la compétitivité des entreprises, la Région a mobilisé **un emprunt obligataire** auprès des épargnants limousins qui a permis de récolter près de **26 millions d'€**. 15 millions d'€ ont été affectés au Fonds de Co-Investissement Dynalim, abondé par 2 M€ de crédits européens FEDER, portant son capital à 17 millions d'€. Les secteurs de l'innovation et de la recherche, les filières bois et agroalimentaire, les énergies renouvelables et l'économie sociale et solidaire sont identifiés comme prioritaires. Cependant, Dynalim étudie tout projet au profit d'entreprises présentant un intérêt économique pour le territoire et l'emploi en Limousin. La vocation du FCI Limousin est de prendre des participations minoritaires et temporaires au capital de PME régionales ou de réaliser des prêts participatifs.

Pour renforcer les outils de financement du haut de bilan, la Région a, en 2014, **accordé 36 avances remboursables en fonds propres** pour un montant global de 3 804 600 €. Cet outil d'ingénierie financière est complété par des dispositifs de garantie comme le Fonds Régional de Garantie, créé en partenariat avec BPI France. En outre, pour répondre aux besoins des entreprises, la Région met à leur disposition des dispositifs permettant de les accompagner dans les différentes étapes de leur vie (création, développement, amélioration énergétique et environnementale, reprise ou mutation économique). **Les interventions des Agences régionales** (Limousin Expansion, le Comité Régional du Tourisme, la Maison du Limousin et le Syndicat mixte « Lac de Vassivière ») complètent ces dispositifs.

LED « LIMOUSIN ENTREPRISES DURABLES »

Le consortium LED est **un modèle de partenariat unique en France,** entre un réseau d'entreprises et une collectivité territoriale **dans le domaine de la RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations). L'objectif du réseau est de proposer à ses 32 membres actuels une démarche structurée permettant de répondre aux enjeux du développement durable. LED propose donc différents outils pour **partager les expériences et les bonnes pratiques.** En 2014, ont été mis en œuvre des outils favorisant l'intégration et l'accompagnement des nouveaux membres, des groupes de travail sur les thèmes de la gouvernance, de la santé/social/sécurité, et l'environnement, et l'harmonisation des documents d'évaluations croisées. LED a également cherché à développer sa communication pour que ses membres soient reconnus.

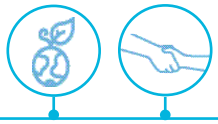

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2014 a été marquée par le vote de la loi sur l'économie sociale et solidaire, qui lui reconnaît entre autres une dimension économique. La Région a poursuivi son appui par **l'agrément d'environ 600 emplois associatifs** et en finançant 54 entreprises par des **aides directes et par des fonds d'ingénierie financière** qu'elle dote et qui permettent à Limousin Actif d'apporter des garanties et des apports en fonds propres aux entreprises de l'ESS.

La Région est intervenue financièrement à hauteur de 1,3 millions d'€. Elle engagé sa première démarche de reconnaissance **de Service d'intérêt Economique Général** pour les services apportés par Limousin Actif auprès des personnes en difficulté qui créent leur emploi.

CHIFFRES CLÉS

- **Aides à l'emploi :** 235 emplois aidés pour un montant global de 3 910 982 €
- **Accompagnement de l'Economie Sociale et Solidaire :** 1,3 million d'€
- **Programme Initiative pour la Croissance et l'Emploi** (IRCELIM 1 et 2) : montant global engagé 24,6 millions d'€, dont montant global mandaté : 13 millions d'€
- **Innovation :** 18 entreprises aidées au titre du Fonds Régional Innovation Limousin pour un montant global de 1 711 000 € (crédits Région)
- **Financement de structures de soutien à l'Innovation :** 553 706 € (dont 87 352 € de crédits FEDER)

Fonds européens

En 2014, la Région a mandaté sur des crédits FEDER un montant global de 3 550 519 € au titre des axes 1 et 2, permettant de financer d'une part la recherche et l'innovation, et d'autre part la compétitivité des entreprises.

SOUTENIR L'AGRICULTURE LIMOUSINE

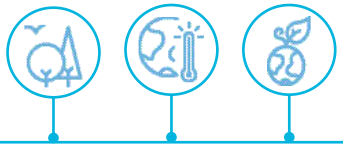

SOUTIEN ET PROMOTION D'UNE AGRICULTURE DURABLE

Depuis 2011, un contrat de progrès de développement de l'Agriculture Biologique sur la période a été mis en œuvre en partenariat avec la Région, l'Etat, et la profession. Ainsi, **depuis 2008, le nombre d'exploitations en agriculture biologique (AB) a progressé de 52% pour atteindre 582 exploitations fin 2013.**

Le **programme Biomasse Energie** a pour objectif de répondre aux interrogations croissantes des agriculteurs sur les économies d'énergies possibles pour leurs exploitations (matériels, pratiques et bâtiments) et d'accompagner les multiples initiatives locales pour le développement des énergies renouvelables (bois, biogaz…).

Un programme structurel est dédié à l'herbe et aux fourrages en **vue d'améliorer l'autonomie fourragère, et une expérimentation sur l'autonomie en eau** des exploitations agricoles a démarré en Creuse. Elle se traduit par la réalisation de 40 diagnostics donnant lieu à 20 dossiers d'investissement mobilisant 100 000 € de crédits régionaux.

CRÉATION D'UN FONDS D'ACQUISITION DU FONCIER AGRICOLE

Un fonds d'acquisition du foncier agricole, doté de 2,5 millions d'€ a été créé lors de la séance plénière de juin 2014. Il se donne pour objectif de **favoriser l'installation Hors Cadre Familial en facilitant l'acquisition de foncier agricole.** Les Jeunes Agriculteurs ainsi que les Nouveaux Installés hors Dotation Jeunes Agriculteurs âgés au maximum de 50 ans constitueraient les publics cibles, après vérification de la viabilité économique des projets et des compétences professionnelles. Deux modes d'acquisition sont envisagés : le stockage pour anticiper et le portage pour sécuriser une installation (ex : acquisition progressive).

NOUVELLE STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACTIONS COLLECTIVES AGRICOLES

Prenant en compte les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation menée en 2014 sur les contrats de progrès des filières agricoles 2011-2013, la Région a adopté, en décembre 2014, sa stratégie en matière d'actions collectives agricoles. Elle se fonde sur un objectif global de soutien à l'emploi dans les principes du développement durable et sur trois orientations stratégiques : structurer et organiser les filières ; développer la double performance économique et environnementale ; renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'alimentation. Elle porte également une approche interfilière, transversale et thématique. Les modalités d'intervention s'appuient sur le dispositif CAC (contrat d'actions collectives) prévu au SRDE 2 et seront mises en œuvre sur une période plus longue que pour les contrats précédents soit 2015-2020 :

- **3 Contrats d'Actions Collectives** ont été définis : produits agricoles de qualité, diversification des productions agricoles et développement et structuration de l'agriculture biologique
- ainsi qu' **1 programme transversal** sur l'agroécologie.
- **des programmes spécifiques** par filière viendront compléter le dispositif. Ils devront répondre à l'objectif global et aux trois objectifs stratégiques.

AIDES AUX APICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Suite à deux années difficiles, la Région a mobilisé, en 2014, 111 180 € pour soutenir les apiculteurs du Limousin, afin de compenser leurs pertes de récolte de miel ou de prendre en charge les surcoûts liés au nourrissement complémentaire ou au non-renouvellement de leur cheptel.

CHIFFRES CLÉS

Budget 2014

Installer : 2 707 040 €
PIDIL : 88 525 €
Aides au foncier : 2 523 290 €
Réseau DIVA : 45 225 €
Massif Central : 35 000 €
Aides à l'emploi : 15 000 €

Développer – Structurer : 4 746 427 €
Projet Global : 585 950 €
Aides aux CUMA : 211 836 €
Contrats de progrès des filières : 983 313 €
Filière Agriculture Biologique : 120 709 €
Filières émergentes : 112 807 €
COT emploi et formation : 70 000 €
Industries agroalimentaires : 2 086 000 €
Agriculteurs en difficulté : 63 952 €
Promotion des produits : 207 824 €
Coopération agricole : 151 000 €
Aides diverses (concours, festivals…) : 153 036 €

Anticiper : 433 818 €
Programme Biomasse Energie : 53 533 €
Réseau Agriculture Durable : 154 593 €
Programme Structurel Herbes et Fourrages : 110 282 €
Expérimentation autonomie en eau : 115 410 €

Réagir : 111 180 €
Aide d'urgence en faveur des apiculteurs 2014

Forêt - bois : 3 330 000 €

LE LIMOUSIN AU SALON DE L'AGRICULTURE

Avec près de 703 400 visiteurs, le Salon International de l'Agriculture reste la plus importante manifestation agricole et constitue **une vitrine sans équivalent** pour les régions. En 2014, le Limousin a été représenté sous la bannière de la marque partagée « Limousin Osez la Différence ». Comme chaque année, une **journée limousine** a eu lieu ; elle a permis de donner un **coup de projecteur médiatique national et international** aux agriculteurs, aux producteurs, aux éleveurs mais aussi aux restaurateurs et aux bouchers limousins, dont le travail et le savoir-faire sont essentiels dans la qualité finale des produits.

ADOPTION DU PROGRAMME RÉGIONAL FORÊT BOIS

Le 24 avril 2014, le programme régional forêt bois du limousin a été adopté. **Il s'agit d'un programme signé par l'Etat, l'interprofession BoisLim et la Région qui trace les orientations stratégiques pour la période 2014-2020 :**

- structurer la filière en l'orientant prioritairement vers les besoins du bois construction ;
- intensifier les stratégies et les projets d'innovation ;
- accroître la mobilisation, en priorité des feuillus, tout en garantissant la gestion durable des forêts et la pérennité de la ressource ;
- renforcer l'esprit de filière à travers des actions transversales en matière de formation et de communication.

Il est accompagné d'un plan d'actions 2014-2015 et d'un budget prévisionnel adapté de 6,3 millions d'€ de fonds publics.

BILAN DU 1ER COLLOQUE RÉGIONAL ECOPHYTO

La Chambre Régionale d'Agriculture, la Région Limousin et les services de l'Etat, ont organisé le 23 janvier 2014, dans le cadre du plan Ecophyto, un colloque régional sur les risques pour la santé des utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires.
Ce colloque visait à :

- **informer des risques potentiels pour la santé des utilisateurs ;**
- **présenter, ou rappeler, les actions de prévention** et de gestion du risque organisées dans notre région ;
- **mettre en évidence les solutions** déjà existantes, celles qui restent encore à travailler, et les solutions pour l'avenir.

Les interventions de la matinée étaient axées sur l'état des lieux des connaissances scientifiques, en lien avec la santé. L'après-midi était consacrée aux pratiques pour gérer les risques : conditions de l'homologation des produits phytosanitaires, actions mises en œuvre dans notre région, en milieux agricole et non agricole. Des échanges ont eu lieu avec la salle. Le débat de fin de journée a été l'occasion de dégager des pistes de travail et des perspectives d'amélioration, et de proposer des actions, notamment à travers les plans régionaux (Ecophyto, Plan Régional de la Santé au Travail…).

Fonds européens

Transition FEADER 2014
Le 1er avril 2014, la convention permettant de mettre en œuvre la transition a été signée par le Président de Région, le Préfet et le Délégué Régional de l'Agence de Services et de Paiement. La délégation de signature du FEADER pour la plupart des mesures instruites par l'Etat a permis d'engager rapidement le FEADER, notamment dans le cadre de l'installation des agriculteurs.
Les Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel, la Prime Herbagère Agro-Environnementale, et les Mesures Agro-Environnementales ont pu être mises en œuvre dans le cadre de la déclaration PAC.
Les appels à projets des aides aux investissements (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage, Plan Performance Energétique des exploitations, Plan Végétal Environnement, Diversification agricole, CUMA, Forêt) lancés en 2014 ont permis de financer les projets en évitant ainsi une année blanche pour les investissements.

Avancement du Programme de Développement Rural (PDR) et début de mise en œuvre en 2015
Le 14 octobre 2014 s'est tenue au niveau national la 2ème réunion du comité Etat-Régions dédiée à la préparation et au suivi de la programmation du FEADER pour la période 2014-2020.
Elle a permis de régler plusieurs questions en vue d'assurer un démarrage des nouveaux programmes de développement rural (PDR) dès début 2015, sans période de transition supplémentaire.
Une convention entre la Région, l'Etat et l'ASP, délimitant le cadre d'intervention de l'autorité de gestion, de l'organisme payeur et de l'Etat dans la mise en œuvre du Programme de Développement Rural Limousin pour la période 2015-2020 a été signée le 31 décembre 2014. Elle a pour objectif de permettre le démarrage d'opérations, notamment celles concernant les investissements aux exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs. dès début 2015 sans attendre l'approbation du PDR par la Commission Européenne.

INVENTONS ENSEMBLE LE BIEN VIEILLIR DE DEMAIN

Depuis dix ans, la Région relève le défi de permettre à sa population vieillissante de vivre de façon autonome, à domicile et le mieux possible. Pour cela, elle a décidé d'en faire **une opportunité de développement** en faisant émerger **une filière industrielle d'excellence** et en structurant une dynamique de territoire, porteuse de progrès social, d'innovation et créatrice d'emplois non délocalisables.

De même, pour intégrer l'économie du vieillissement dans l'ensemble des politiques régionales, la Région a inscrit la Silver Economie comme **secteur de spécialisation intelligente** dans le cadre des nouveaux programmes opérationnels européens. De même, le « bien vieillir » est l'une des trois priorités transversales de ces contrats de cohésion territoriale 2015-2020 afin qu'ils puissent être le relais d'opérations locales innovantes en la matière. Il est également inscrit dans le schéma des formations sanitaires et sociales en vue de constituer un pôle d'excellence sur les formations et les compétences dans ce domaine.

La stratégie régionale s'appuie sur le livre blanc initié par Autonom'lab et qui vise à apporter des recommandations pour l'installation d'une filière régionale Silver Economie en santé et autonomie des personnes. A travers le nouveau GIP Autonom'Lab, elle s'appuie également sur un pilotage renforcé dans le cadre d'un partenariat ARS-Région-Départements.

CLÔTURE DU PROJET DE COOPÉRATION SILVER SUDOE

Mis en œuvre dans le cadre du programme de coopération territoriale Sud-ouest européen, le projet Silver SUDOE réunissait autour de la Région Limousin, chef de file, quatre partenaires espagnols et portugais, ainsi que la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Limousin. Le projet comptait également des partenaires associés, notamment Autonom'lab et l'Université de Limoges, qui ont mis à contribution leur expertise sur les actions du projet.

Le projet Silver SUDOE avait pour objectif premier de **sensibiliser les entreprises**, non seulement sur **les opportunités commerciales de la Silver Economy** mais aussi sur **les besoins et attentes spécifiques des consommateurs et usagers seniors.** Dans un second temps, des PME lauréates d'un appel à manifestation d'intérêt ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le développement, la promotion et la commercialisation de produits et services innovants adaptés à ces cibles.

Dans le cadre de ce projet, ont été mis en place des dispositifs (ateliers co-élaboratifs) qui permettent d'introduire l'usager/le client dans la définition du service/produit et de travailler sur la co-élaboration et la transdisciplinarité au service du projet d'une entreprise.

CRÉATION DU GIP AUTONOM'LAB :

L'association Autonom'Lab créée en 2010 fédère les acteurs de la recherche, de la formation du sanitaire, social et médico-social et du développement économique avec les usagers, les professionnels et les territoires pour susciter, évaluer et développer des innovations utiles à la qualité de vie. Fin 2014, l'association s'est transformée en groupement d'intérêt public (GIP). Son statut juridique et sa nouvelle organisation sont conçus pour lui permettre de renforcer ses liens et les conventionnements avec les acteurs économiques tout en préservant la maîtrise publique de son activité. Son action doit permettre des avancées sur les trois piliers que sont :

- l'anticipation, pour **prévenir la perte d'autonomie** de façon individuelle et collective,
- **l'adaptation de notre société** à l'avancée en âge,
- **l'accompagnement de la perte d'autonomie,** en facilitant pour ceux qui le souhaitent de rester à domicile dans de bonnes conditions le plus longtemps possible.

Le GIP assure le pilotage opérationnel de la filière Silver Economie.

APPEL À PROJETS «DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS FAVORISANT LA DIMENSION INTERGÉNÉRATIONNELLE» :

Dans le cadre de son programme d'Initiative pour la Croissance et l'Emploi (IRCELIM) qui vise à soutenir des projets d'investissements pouvant bénéficier aux entreprises locales, la Région a lancé en juillet 2014 un appel à projets pour la construction de logements favorisant la dimension générationnelle qui a pour objectifs :

- retarder et/ou éviter aux seniors la solution institutionnelle
- faciliter la vie des jeunes ménages
- promouvoir la solidarité et les échanges entre générations
- assurer la diversité sociale
- générer des marchés auprès des entreprises du bâtiment
- améliorer les consommations d'énergie dans les bâtiments des collectivités.

Les projets retenus sont soutenus financièrement par la Région à hauteur de 10 %, l'aide étant limitée à 200 000 € par projet.

PÔLE AMÉNAGEMENT

RELIER ET CONNECTER LES LIMOUSINS

Promouvoir une mobilité durable sur le territoire limousin et relier celui-ci aux métropoles voisines, c'est tout l'enjeu du réseau TER, qu'il soit routier ou ferroviaire. **L'achat de nouveaux matériels roulants et le renforcement de leur identité visuelle, ainsi que celle de la signalisation des points d'arrêt routiers** participent à faire connaître le réseau et les possibilités qu'il offre. Notamment en termes d'intermodalité, via par exemple le titre de voyage « Passeo ». La mobilité de demain n'est pas oubliée : **un réseau de bornes électriques va être déployé pour encourager l'achat de véhicules propres.**

Les infrastructures numériques, tout aussi essentielles, constituent un atout-clé du Limousin. Le **Schéma Directeur d'Aménagement Numérique** propose une feuille de route pour un passage progressif au Très Haut Débit.

Ancrer la population sur son territoire ou attirer de nouveaux habitants, c'est aussi leur permettre de vivre dans un environnement préservé et leur offrir les services essentiels. Le Plan Climat Energie Air régional ainsi que le Schéma Régional de Cohérence Ecologique y veillent, de même à titre d'exemple que l'initiative « 0 pesticide ». Le défi du changement climatique est relevé via un soutien tous azimuts aux travaux d'efficacité énergétique. **Les politiques territoriales visent à maintenir une cohésion sur l'ensemble du territoire régional en appuyant les dynamiques locales** : les Actions Economiques Territorialisées encouragent ainsi les initiatives essentielles à la vie d'un territoire.

L'offre culturelle et sportive permet également d'irriguer et de faire connaître un territoire. Le Limousin s'offre une visibilité en étant lieu de tournage cinématographique, en offrant la possibilité aux compagnies locales de s'ouvrir à l'international, ou tout simplement en accompagnant au mieux les touristes lors de leur découverte du patrimoine régional. **Les arts plastiques ont toujours constitué une priorité régionale**. 2014 en est la parfaite illustration avec deux événements majeurs : la signature de la Charte de développement des arts plastiques et la mise à disposition de nouveaux locaux au profit du FRAC et de l'Artothèque, afin de mieux mettre en lumière leurs collections. Encourager limousins et touristes à profiter de notre environnement préservé, voici le but de **la Charte de développement des sports de nature, approuvée en 2014.**

MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

VERS UN PLAN D'ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER : LE LANCEMENT DU PLAN CLIMAT ENERGIE AIR REGIONAL.

Suite à l'approbation en 2013 du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), cadre stratégique pour les collectivités limousines en vue de renforcer la cohérence régionale des actions en matière de lutte contre le changement climatique, la Région Limousin s'est lancée en septembre 2014 dans l'élaboration de son plan climat air énergie.

Elle entend ainsi poursuivre son **engagement pour la transition énergétique.** Principal outil opérationnel de la Région, le plan climat s'inscrit pleinement dans la trajectoire définie par le SRCAE et en poursuit les objectifs. Il va jusqu'à intégrer les problématiques liées à la qualité de l'air, en anticipant la future loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ce qui fait de **la Région Limousin l'une des premières en France à engager l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Régional.**

2014 a été mise à profit pour actualiser le profil climat du Limousin et a permis de mener une analyse des politiques régionales au prisme des enjeux climat, air et énergie.

POURSUITE DE L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE) DANS UNE LARGE CONCERTATION.

Ce schéma stratégique en faveur de la biodiversité, vise à répondre aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux naturels limousins. **En tant que nouvel outil d'aménagement du territoire**, il s'inscrit en complément des politiques existantes. Il est, comme le stipule la loi, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux étant en situation de mettre en œuvre des actions en faveur des continuités écologiques (élus, associations, socioprofessionnels…).

Ainsi, **de nombreux acteurs, dans le cadre d'une large gouvernance, ont été réunis** lors des différentes étapes d'élaboration de ce schéma. Le Comité Régional Trame Verte et Bleue sous la présidence du Président du Conseil régional et du Préfet de Région s'est réuni à deux reprises. Quatre comités techniques, lieux d'échanges scientifiques, techniques et de ressources, se sont également tenus. Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), instance consultative regroupant de naturalistes désignés pour leurs compétences scientifiques, s'est quant à lui réuni de nombreuses fois. Enfin, il convient de souligner la mise en place, au plus proche du territoire, de trois séries d'ateliers thématiques ouverts à tous les acteurs limousins.

Les échanges et discussions tenus tout au long de l'élaboration de ce schéma ont également été l'occasion de rappeler son rôle d'aide à la décision et de réaffirmer à l'ensemble des acteurs qu'**il ne s'agit pas d'opposer conservation de la nature et développement des territoires, mais bien de les penser ensemble.**

2015 devrait être marquée par l'adoption du projet de SRCE, à travers notamment la finalisation du dossier ainsi que la consultation des collectivités et du public.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES.

Dans les domaines de l'éducation à l'environnement et du patrimoine naturel, le soutien financier de la Région se traduit depuis de nombreuses années par des subventions annuelles de natures diverses attribuées aux associations régionales.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité politique de l'action régionale et une meilleure cohérence des actions associatives, le **Conseil régional a décidé en 2014, de signer avec les associations environnementales majeures des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs de trois ans (2015-2017), qui permettront de traduire le partenariat et de préciser les relations entre la Région et les structures bénéficiaires**, représentatives dans leur domaine de compétences et dont le volume d'activités et l'ancienneté du partenariat avec la Région sont suffisants.

La Région soutiendra financièrement les programmes d'actions qui auront été discutés avec les associations. La convention pluriannuelle d'objectifs fait donc apparaître le montant maximum d'accompagnement, qui sera engagé annuellement, après examen par le conseil régional.

LA REGION, SOUTIEN DES DEMARCHES « ZERO PESTICIDE »

La lutte contre la pollution des eaux par les pesticides, fait partie des orientations de la directive cadre européenne sur l'eau. Souhaitant contribuer à résoudre cet important problème, des associations limousines ont mis en place, dès 2009, l'opération « zéro pesticide dans nos villes et nos villages » dont l'objectif est d'**amener les collectivités et établissements publics sur l'ensemble de la région, à s'engager dans des actions visant à réduire voire à supprimer l'usage des pesticides de l'entretien des espaces publics**. L'opération vise également à sensibiliser les jardiniers amateurs.

Ainsi depuis 2009, la Région s'est engagée financièrement auprès des structures qui portent et animent cette action : Limousin Nature Environnement, les CPIE des pays Creusois et de la Corrèze et la FREDON Limousin. Elles se sont regroupées pour élaborer **un programme régional de réduction des pesticides** dans l'espace public.

L'opération est un succès puisqu'aujourd'hui plus de **150 collectivités limousines se sont engagées dans cette démarche,** ainsi que de nombreux autres établissements.

UN NOUVEAU CONTRAT TERRITORIAL ENGAGE SUR LE BASSIN VERSANT DU CHAVANON

Le 3 décembre 2014, les partenaires financiers, techniques et institutionnels se sont donné rendez-vous pour signer le Contrat Territorial du bassin versant du Chavanon. Ce contrat, porté par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, affiche comme objectifs ambitieux **la restauration et la préservation de la qualité des eaux et des milieux aquatiques** sur ce bassin emblématique tant par sa situation géographique (35 communes, 3 départements, 2 régions) que par la richesse de son patrimoine écologique (loutre, moule perlière, écrevisse à patte blanche,…).

Pour répondre à ces objectifs, 20 maîtres d'ouvrages se sont engagés dans un programme d'actions quinquennal (2015-2019) d'un montant prévisionnel de près de 3,8 millions d'€. Fidèle à sa politique dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, **la Région Limousin a souhaité s'associer à ce programme ambitieux en apportant son aide aux porteurs de projet à hauteur de 168 730 € sur cinq ans.**

LIFE+ : UN PROGRAMME EUROPEEN AU CHEVET DES MOULES PERLIERES DE LA RIVIERE DRONNE

En Europe, la qualité de l'eau s'est dégradée au cours du siècle dernier, et les espèces inféodées aux milieux aquatiques ont payé un lourd tribut. C'est le cas notamment pour la moule perlière, dont les effectifs français ont diminué de plus de 99% au cours des dernières décennies. **Avec près de 15 000 individus, la population de la rivière Haute-Dronne, figure comme la plus importante de France.** Face à ce constat et aux vues des menaces pesant sur cette espèce patrimoniale, le Parc naturel régional Périgord-Limousin en partenariat avec l'université de Bordeaux, a souhaité s'engager dans le cadre du programme européen Life + dans un contrat pluriannuel ambitieux de près de 5,8 millions d'€ sur six ans. Au programme : restauration de la continuité écologique, amélioration de l'habitat, soutien d'effectif… **Ce projet faisant pleinement échos aux préoccupations de la Région en matière de préservation de la biodiversité, un accompagnement financier à hauteur de 180 000 € sera prochainement signé.**

REHABILITATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX, ILLUSTRATION DU DISPOSITIF REGIONAL

Dans le cadre de son dispositif d'aide à la réhabilitation énergétique des logements sociaux mis en place en 2013, la Région Limousin a aidé en 2014 l'Office Public de l'Habitat du Pays d'Egletons pour la réalisation de **travaux de maîtrise de l'énergie**. Les trois logements concernés sont classés avant réalisation des travaux de maîtrise de l'énergie en étiquette G pour deux logements et en étiquette E pour le dernier. Les travaux d'isolation, de remplacement des menuiseries et de chauffage doivent ainsi permettre d'atteindre l'étiquette énergétique C après travaux, voire pour l'un des logements l'étiquette B. Ils permettent ainsi la **diminution de la facture énergétique des locataires**. La Région apporte à l'Office Public de l'Habitat du Pays d'Egletons une aide financière à hauteur de 3 000 € par logement, pour un total de 9 000 €. Ces travaux bénéficient également d'une aide au titre des fonds FEDER.

CHIFFRES CLÉS

IRCELIM, Plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics dans le cadre du Programme d'Initiative pour la Croissance et l'Emploi

Plan 2012-2013

- 3 appels à projets :
« Chaleur bois économe en énergie »,
« Réhabilitation énergétique performante des bâtiments publics »,
« Construction de bâtiments publics très performants énergétiquement ».
- 38 dossiers déposés.
- 26 projets financés pour un montant total de subvention de 2 120 907 €.

Plan 2014-2015

- 2 appels à projets :
« Réhabilitation énergétique performante des bâtiments publics »,
« Construction de bâtiments publics très performants énergétiquement ».
- 29 dossiers déposés.
- 8 projets ont déjà fait l'objet d'engagement financier pour un montant d'aide total de 703 685 €.

Dispositif « Énergie Habitat » d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie en direction des propriétaires occupants et bailleurs sous conditions de ressources

Bilan de 2012 à 2014

- **2 854 diagnostics thermiques** préalables à la réalisation des travaux de maîtrise de l'énergie financés par la Région pour un montant de 687 528 € ;
- **736 projets** de réhabilitation énergétique (logements propriétaires occupants et logements propriétaires bailleurs) aidés à concurrence de **2 585 169 €** pour **11 657 569 €** de travaux de maîtrise de l'énergie réalisés.
- Sur les 702 projets de propriétaires occupants aidés, 27 ont bénéficié du bonus bois et 120 du bonus éco matériaux

ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS

UN PREMIER SALON VIRTUEL NOVATEUR PROJETSENCAMPAGNE.COM

Les 21 et 22 novembre 2014 s'est déroulé le 1er salon virtuel des mobilités, version 2.0 de la Foire à l'installation rurale Projets en Campagne. Si les organisateurs ont innové sur la forme en transformant la manifestation en un temps fort sur le web, projetsencampagne.com a gardé sa vocation : **être au service de ceux qui veulent changer de vie, et des territoires qui souhaitent attirer de nouveaux habitants.**

52 exposants de toute la France étaient virtuellement présents sur un stand sur lequel l'internaute pouvait trouver de la documentation, des vidéos, des offres d'installation et surtout un interlocuteur avec lequel chatter en direct.

La région Limousin et ses partenaires s'étaient mobilisés pour répondre aux visiteurs. Pour l'occasion, **59 offres d'entreprise à reprendre ou de locaux vacants avaient été mises en ligne.**

Le salon virtuel a accueilli 2200 visiteurs uniques, pour le Limousin, **10 contacts ont souhaité démarrer un accompagnement en vue de concrétiser leur projet.**

ACTIONS ÉCONOMIQUES TERRITORIALISÉES, LES ORIENTATIONS 2014-2020

En 2014, à la suite de l'évaluation de la politique régionale d'accueil et des Démarches Collectives Territorialisées, **la Région a renouvelé son cadre d'intervention en faveur du maintien et l'accueil de nouvelles populations et du développement économique des territoires.**

Appelée « **Actions Economiques Territorialisées** », cette nouvelle politique se veut plus intégrée et complémentaire des autres interventions régionales notamment, celles en faveur de la création d'entreprise et de la cohésion territoriale.

Elle se déploie au travers **des dispositifs qui s'adressent :**

- **aux créateurs-repreneurs d'activités** au titre de l'avance remboursable ou de la session d'accompagnement Objectif Construire son projet en Limousin ;

- **aux collectivités locales** entreprenant des investissements pour maintenir ou créer des activités économiques répondant aux besoins de la population du territoire. En parallèle, la Région continue son action de promotion du territoire et prospection de nouveaux arrivants.

PRÉSERVER LA COHÉSION ENTRE TERRITOIRES

UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION DES POLITIQUES TERRITORIALES RÉGIONALES

La Région Limousin travaille en partenariat depuis plus de 10 ans avec les territoires de projet. Plus qu'un dispositif, ces politiques régionales sont une habitude de travail commune, une politique traduite par différents dispositifs, qui irriguent l'action régionale dans son ensemble. Elles assurent la cohérence de l'action menée et consolident les liens pour réaliser des projets de qualité au service des populations. Recouvrant les champs d'intervention de la Région (aménagement du territoire, formation, développement économique et emploi), les politiques territoriales régionales concourent à un développement équilibré des territoires en maintenant cohésion et équité territoriale, tout en suscitant les initiatives et dynamiques locales.

Après plus de 2 ans de travail avec les acteurs du Limousin, un nouveau cadre d'intervention des politiques territoriales a été adopté. Ainsi, la Région accompagnera des projets de développement local concourant à l'aménagement du territoire via 16 contrats de cohésion territoriale 2015-17, qu'elle signera avec les 4 agglomérations, 10 Pays et 2 Parcs Naturels Régionaux du Limousin.

UNE NOUVELLE CHARTE POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES

Le **PNR de Millevaches en Limousin** a été classé en 2004 pour une durée de 12 ans. Ainsi, dès mars 2011, La Région a lancé la démarche de révision de la charte du PNR, qui comporte une évaluation, la définition d'un nouveau périmètre d'étude et l'élaboration d'une nouvelle charte pour la période 2016-2028.

Le périmètre d'étude retenu, en concertation avec le PNR, comprend les 113 communes actuellement membres du PNR ainsi qu'une **extension sur 16 communes qui vise à parachever la cohérence et la pertinence des limites du PNR** en termes de continuité paysagère et écologique.

Suite à une période de concertation de près d'un an avec les acteurs locaux et partenaires régionaux, la Région a validé en décembre 2014 un avant-projet de charte rédigé par le PNR, qui porte sur :

- La préservation et la valorisation des patrimoines et des paysages,
- La stimulation des productions locales,
- La maîtrise de l'énergie,
- L'éducation à l'environnement,
- Le lien social et les coopérations.

Les prochaines étapes sont l'examen du projet par l'Etat, une enquête publique et l'approbation par les collectivités concernées (communes, EPCI, Départements, Région).

OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS

DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS ET UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Le parc de matériel roulant fait l'objet d'un renouvellement régulier afin de pallier la vétusté des matériels les plus anciens. Après l'acquisition de nouveaux matériels roulants en 2007 (les Autorails Grande Capacité, AGC) qui ont permis de moderniser et de renouveler son parc de matériel, **la Région a mis en circulation 5 automoteurs** X73500 acquis auprès de la Région Nord-Pas-de-Calais en 2014. Elle a également conclu avec la Région Alsace le **transfert de nouveaux matériels X73500 qui seront mis en circulation en 2015.**

Les matériels roulants ont aussi bénéficié d'une nouvelle identité visuelle. Ce sont les matériels les plus récents (AGC) qui ont été tout d'abord parés de la nouvelle livrée régionale en 2014. Ce sera ensuite le tour de la série des X73500, incluant les matériels transférés de Nord-Pas-de-Calais et d'Alsace.

MODE DE GESTION DES LIGNES RÉGULIÈRES ROUTIÈRES ET SIGNALISATION DES POINTS D'ARRÊT ROUTIERS

La Région Limousin assure depuis 2007 la gestion de six lignes régulières routières (quatre par le biais de délégations de service public et deux par marchés publics). Les contrats de délégation de service public et les marchés publics arrivent à leur terme en 2015. Il a été décidé de recourir à une procédure globale de délégation de service public pour renouveler la gestion de l'ensemble de ces lignes routières, afin de **mettre en œuvre une plus grande cohérence et des liaisons plus fluides et adaptées aux besoins des usagers.**

De façon concomitante, la Région Limousin a souhaité acquérir des équipements de signalisation et d'information horaire afin d'équiper les arrêts de ses lignes routières. L'objectif étant, d'une part d'en augmenter la visibilité, et d'autre part d'améliorer le service rendu aux usagers du réseau de transport routier régional. Dans un premier temps, l'ensemble des arrêts routiers régionaux implantés sur le territoire du Département de la Creuse ont été équipés. Cette action sera poursuivie dans les Départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

LA RÉGION, AU SOUTIEN DE L'INTERMODALITÉ

En 2014, la Région a poursuivi le financement des derniers travaux à réaliser pour la mise en œuvre du **pôle d'échanges intermodal de Brive,** en partenariat avec la Ville de Brive, Gares et Connexion et Réseau Ferré de France.

Afin de faciliter la mobilité des Limousins, de promouvoir l'utilisation des transports publics et d'encourager le report modal du véhicule personnel vers le transport collectif, la Région Limousin, la communauté d'agglomération du bassin de Brive et la Ville de Tulle ont mis en œuvre un **titre unique** « **Passéo** » utilisable sur les 3 réseaux de transport avec deux formules : un pass mensuel et un pass journalier.

2014 confirme le succès de ce produit car le Passéo mensuel a vu ses ventes progresser de 18% entre 2013 et 2014, le Passéo Jour a quant à lui connu une augmentation de ses ventes de près de 15% sur la même période.

L'APPUI DE LA RÉGION EN FAVEUR D'AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

En matière de routes départementales, la Région a poursuivi son engagement dans le financement de travaux routiers d'intérêt régional et interrégional. La Région a notamment apporté sa contribution aux infrastructures régionales en Corrèze (Tulle-Argentat) et en Creuse (RD941 et axe structurant est-limousin) en partenariat étroit avec les Départements.

S'agissant des routes nationales, l'aire du Loubier sur la RN141 a été inaugurée en 2014. Les travaux réalisés sur cet axe, mis en service en 2013, incluant l'achèvement de cette aire de repos, ont été financés en partie par la Région.

ELECTRO-MOBILITÉ ET DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES

La Région Limousin a souhaité se saisir de la problématique de la mobilité automobile de demain et s'inscrire dans le développement de l'usage des voitures électriques, notamment en accompagnant le déploiement d'un parc de bornes de recharges électriques. Cette action est dans le mandat de négociation des contrats de territoires. La Région sollicite les EPCI pour qu'ils manifestent leur intérêt dans le cadre des politiques territoriales.

CHIFFRES CLÉS

TER 2014 :

- 6,5 millions d'€ : coût du transfert des matériels roulants de la Région Nord-Pas-de-Calais et de la Région Alsace;
- 470 000 € consacrés au pelliculage (réalisé à Limoges) des matériels roulants AGC.
- 324 000 € pour l'amélioration de l'offre sur les lignes Limoges-Poitiers et Limoges-Angoulême.
- 1 900 forfaits vendus à destination de Vassivière (PassauVert), de Royan (depuis Limoges) et d'Arcachon (depuis Brive) dans le cadre de Passocéan.
- 1 435 forfaits Skipass vendus lors de la saison hivernale 2013/2014.

GARANTIR AUX LIMOUSINS L'ACCÉS AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

CHARTE ETAT/RÉGION : DÉVELOPPEMENT DES ARTS PLASTIQUES EN LIMOUSIN 2014-2020

Le secteur des arts plastiques est **un des points forts du développement culturel** en Limousin et ne cesse d'évoluer depuis plusieurs années. De ce fait, une charte a été rédigée afin de valoriser et de **consolider un domaine professionnel** qui reste fragile compte tenu de la diversité des acteurs qui le compose.

L'Etat et la Région affirment dans ce texte leurs ambitions communes pour la discipline, en soutenant l'action des porteurs de projets dans la durée avec la volonté d'ouvrir des perspectives en faveur de ce secteur important pour la politique culturelle régionale. Cette charte, **à l'aspect inédit et novateur,** définit les évolutions à susciter et à encourager autour de 4 axes structurants tels que **le soutien à l'excellence artistique et à l'innovation, le renforcement des liens art/territoire, le soutien à l'économie créative et la médiation comme objet de réflexion et de création.** Cet accord a donné lieu à une signature solennelle entre le Préfet et le Président de Région le 12 février 2015.

ACQUISITION DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE FRAC/ARTOTHÈQUE

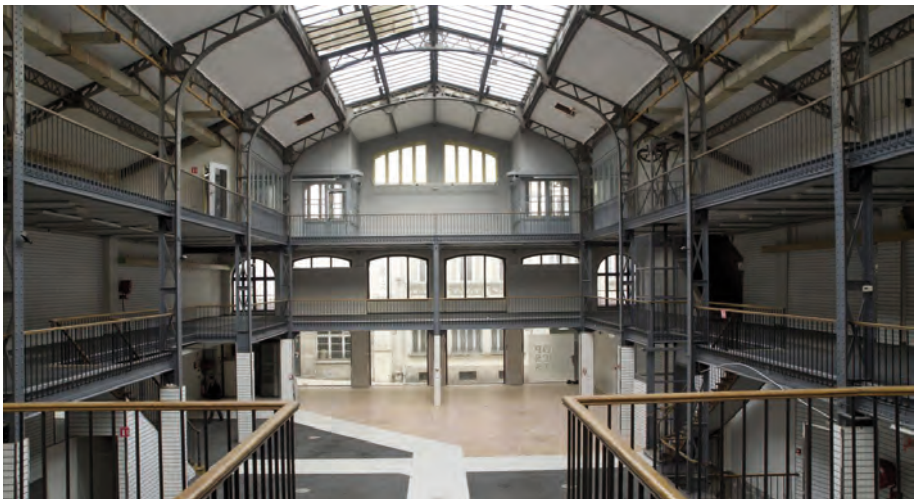

Symbole fort de la politique régionale de soutien à la création et à l'art contemporain, la Région a signé, en décembre dernier, l'acte d'achat des futurs locaux du FRAC/Artothèque. Situé au 17 bis rue Charles Michels, ce bâtiment offrira au Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) et à l'Artothèque du Limousin **un espace plus accessible au public et mieux adapté aux exigences de valorisation des œuvres de la collection**, propriété de la Région. Ce projet d'acquisition s'inscrit dans une **dynamique de soutien aux arts plastiques** et leur permettra de développer leurs activités. La surface globale sera de 1 500 m² sous 12 mètres de hauteur. Le coût total, achat et travaux compris, est d'environ 4,5 millions d'€. De plus, sa localisation au cœur du centre-ville de Limoges dans une rue qui a fait l'objet d'un aménagement des espaces publics, la rendant ainsi plus attractive et passante, offrira à ce lieu d'art contemporain une **vitrine de valorisation** vis à vis du grand public. L'ouverture est prévue en 2017.

DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES ARTISTIQUES À L'INTERNATIONAL

La Région Limousin et l'Institut Français ont souhaité poursuivre, dans le cadre d'une convention 2014-2016, leur partenariat amorcé depuis 2012 **pour l'accompagnement à l'international de projets artistiques et culturels portés par des acteurs culturels du Limousin.**

Il s'agit de leur accorder une subvention afin de développer leurs projets, tant dans la diffusion à l'étranger que dans l'échange, à travers la mise en place de différents types d'actions favorisant **l'interaction entre les cultures,** notamment **grâce à des résidences de création et à la médiation**. Deux appels à projets sont lancés chaque année. En 2014, sur 26 dossiers reçus, **12 projets ont été aidés pour un montant total de 80 000 €,** prenant en compte les dépenses liées aux frais de transport et de séjour ainsi que les cachets artistiques. Les financements sont accordés à parité par la Région Limousin et l'Institut Français. On peut citer les projets suivants : un partenariat avec le Brésil porté par le Collectif Jakart, le projet « Remarquer la porcelaine » de l'association Errance avec la Pologne, « Circo Tranzat » en Uruguay avec le « Cirque sans raisons ».

TOURNAGES EMBLÉMATIQUES ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

La Région Limousin soutient la création cinématographique **en subventionnant des projets de courts et longs métrages, de documentaires et de fictions télévisées.**

Ce fut le cas du film « Anton Tchekhov » de René Féret, financé à hauteur de 150 000€ par la Région et dont la majeure partie du tournage a eu lieu en Limousin au printemps 2014. Grâce à l'aide du Pôle Cinéma, deux lieux de décors ont été proposés pour accueillir le tournage dans la région. Mentionnons également le film de Catherine Corsini intitulé « La belle saison » tourné en août dernier avec Cécile de France.

En 2014, les tournages ont généré près de **860 emplois sur la région.** En marge de ces aides à la production, **le Pôle Cinéma communique** à différentes échelles sur les capacités d'accueil de tournages en Limousin : notamment en intervenant **auprès des étudiants de la région et dans les médias,** comme par exemple dans le cadre de l'émission « Finissez d'entrer » diffusée sur Telim.

VIDÉOGUIDE LIMOUSIN : DE NOUVEAUX PARCOURS

L'outil multimédia **Vidéoguide Limousin,** créé par la Région en 2013 sous la forme d'un site internet, s'est enrichi en 2014 d'une application mobile, téléchargeable gratuitement sur les plateformes Google Play et Itunes. Comme le site internet, elle propose des parcours de visite en audio et vidéo sur des sites patrimoniaux des villes en Limousin. Outre les commentaires de visite et la localisation de l'utilisateur sur une carte, l'application propose d'autres fonctionnalités, comme la réalité augmentée et les quizz. Mais son atout majeur est surtout d'être utilisable hors connexion. Vidéoguide Limousin possède deux nouveaux parcours : **Limoges (quartier de la Boucherie) et Beaulieu-sur-Dordogne. Un troisième sur la Vallée des Peintres à Crozant a été achevé en fin d'année pour une publication au printemps 2015.** Des partenariats ont également été engagés pour deux nouveaux parcours à paraître en 2015 : le château des Cars et Allassac, Saint-Viance et Voutezac, au cœur du Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise.

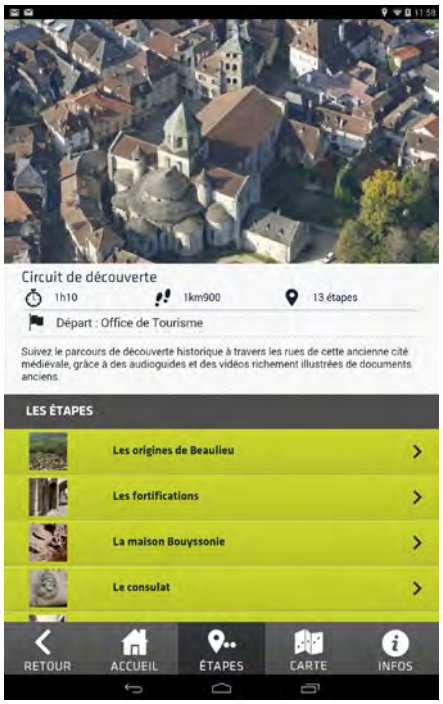

EXPOSITION 25 ANS DE L'HÔTEL DE RÉGION

Le service de l'inventaire a été associé à l'organisation de **l'exposition sur les 25 ans de la construction de l'hôtel de région** proposée par l'ADAS, à l'occasion des journées européennes du Patrimoine. **Les recherches complémentaires** effectuées par le service de l'Inventaire ont permis de définir de manière plus précise le fil conducteur de cette présentation, et de faire un **focus sur l'architecte Christian Langlois,** replaçant ainsi cette construction dans l'histoire de l'architecture publique du 20ème siècle. En effet, celui-ci a construit l'hôtel du département de la Manche, mais aussi l'extension du Sénat à Paris et l'hôtel de Région de la Région Centre ; ces deux dernières constructions étant fort semblables à celle de Limoges. **C'est un bel exemple de coopération entre les services de la Région,** qui tous ont participé collectivement à sa réalisation, mais aussi à sa présentation au public lors des Journées européennes du patrimoine avec des **visites guidées du bâtiment et commentées de l'exposition.**

SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

En 2014, la Région a attribué **des aides à 45 jeunes sportifs licenciés** dans une association du Limousin, **inscrits sur la liste nationale « espoirs » ou « haut niveau »** et pratiquant des disciplines très variées : sports collectifs, sports de nature, judo, karaté, tennis, lutte, etc, ainsi que le handisport ou le sport adapté. L'aide porte plus particulièrement sur les frais de formation, la fréquentation d'une structure d'entraînement et de formation de type « Pôle » extérieure à la Région, les frais générés par la pratique d'un sport de haut niveau et l'acquisition de matériel de compétition. **La Région soutient également sur son territoire les structures d'accès au haut niveau que sont les sept pôles « espoirs » du Limousin,** notamment par des aides à l'emploi pour les postes d'entraîneurs et de coordonnateurs, et les deux centres de formation du Limoges CSP et du CABCL Rugby, afin de permettre aux sportifs de concilier pratique sportive et formation scolaire ou professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

CULTURE :

Projets aidés en fonctionnement pour le spectacle vivant :
- 1,93 million d'€ pour 24 lieux permanents
- 47 projets portés par des équipes artistiques professionnelles
- 53 festivals

Aides accordées pour les arts plastiques
- 1,3 million d'€ pour les 16 lieux permanents
- 11 expositions temporaires
- 3 commandes d'œuvres d'art

Aides à l'édition :
- 51 ouvrages aidés au titre de l'aide au projet ou du programme éditorial.

Aides à la production cinématographique et audiovisuelle :
- 33 films aidés (pour 92 demandes instruites) : 4 documentaires, 8 courts métrages, 3 longs métrages, 1 téléfilm et 17 aides à l'écriture.
- 191 jours de tournage.

153 emplois associatifs dans le domaine de la culture et du patrimoine, dont 66 gérés au 1er janvier 2015 par la direction culturelle et sportif.

CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE EN LIMOUSIN

La Région Limousin a adopté la Charte de développement des sports de nature en Limousin le 19 décembre 2014. **Cette charte résulte de la forte implication des partenaires,** notamment du mouvement sportif. Aujourd'hui, elle fait consensus et elle sera signée avec le Comité Régional Olympique et Sportif, l'Etat et le Département de la Corrèze. La priorité de cette charte vise à ce que le Limousin se dote de gouvernances appropriées tant au niveau local que régional. Aussi, le concept de « Station Sport Nature » initié par le Département de la Corrèze s'avère être la référence la plus appropriée pour structurer et développer les sports de nature. Les Stations Sport Nature seront d'autant plus pérennes qu'elles se constitueront en réseau et qu'elles seront accompagnées par leurs partenaires. C'est en ce sens que s'inscrit la création de l'Agence des Stations Sport Nature. Cette démarche sera constructive dans la mesure où les clubs seront parties prenantes.

CHIFFRES CLÉS

SPORT :

- 190 emplois associatifs dans le domaine du sport
- 35 conventions d'objectifs passées avec les ligues et comités régionaux
- 14 clubs « élite » accompagnés
- 45 sportifs listés « espoirs » ou « haut niveau » aidés
- 1,8 million d'€ pour les actions du service des sports subventionnées au titre du fonctionnement

ATTENUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN RATIONNALISANT LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

LA RÉGION AU SOUTIEN DES TRAVAUX D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

La Région s'implique depuis de longues années dans la lutte contre le changement climatique. Elle a amplifié encore un peu plus sa politique d'appui à l'efficacité énergétique :

- **En faveur des lycées :** le plan de relance «Initiative régionale pour la croissance et l'emploi en Limousin» (IRCELIM) a permis l'achèvement, en 2014, de plusieurs chantiers dans des lycées. Un de ses axes d'investissement porte sur l'accélération de la transition écologique par des travaux d'efficacité énergétique : remplacement de menuiseries, amélioration des installations de chauffage. Sept lycées, parmi lesquels Raoul Dautry, Edgard Pisani, Eugène Jamot ou encore Lavoisier, ont été les premiers à en bénéficier. Pour ces travaux, **la Région a investi 3 millions d'€ sur la 1ère phase (2013-14) et engagé 3,3 millions d'€ sur la 2ème (2014-15).**

- **En faveur des collectivités :** dans le cadre du 2ème volet du plan d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics établi sur la période 2014-2015, les deux appels à projets sur la réhabilitation et la construction ont été réédités, avec des exigences énergétiques moindres de façon à inciter plus largement les initiatives locales des collectivités. 29 dossiers ont été déposés suite aux deux sessions de dépôt de candidatures de février et juillet 2014.

- **En faveur des établissements de santé :** au titre du partenariat « Action Climat » avec l'ADEME et l'Etat, la Région a lancé en 2014 un appel à projet « bâtiments économes et énergies renouvelables » à leur destination. L'objectif est de faire mieux que la RT2012 dans le neuf et d'associer, en rénovation, une opération de réhabilitation énergétique à une énergie renouvelable. Les candidats peuvent bénéficier d'aides à hauteur de 80% pour les études et 100€/m² chauffé pour les travaux. 11 établissements ont été retenus.

- **En faveur des bâtiments industriels et artisanaux :** un appel à projet lancé dans le cadre du dispositif IRCELIM a suscité 27 candidatures. 11 ont été aidées pour le financement du diagnostic, pour un montant de 37 992 € sur des crédits Région à parité avec l'ADEME.

- **En faveur des propriétaires privés :** suite au succès du dispositif Energie Habitat (2854 diagnostics thermiques réalisés et 736 projets aidés) qui a pris fin au 31 décembre 2014, la Région a arrêté un nouveau dispositif pour 2015 : Energie Habitat +

APPRÉHENDER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES AFIN DE MIEUX ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS : ENERGIE HABITAT +

Selon une étude menée par l'INSEE Limousin, la DREAL et la Région, **un ménage sur 4 se trouve en situation de précarité énergétique quant à son logement**. Le Limousin se situe dans les régions les plus affectées, en raison d'un bâti ancien, de revenus plus faibles, et de conditions climatiques moins favorables que celles des régions du sud ou de l'ouest. Les plus vulnérables sont les ménages jeunes (moins de 30 ans) et âgés (plus de 60 ans) en raison de leurs revenus. Les ménages vivant dans le parc locatif privé (propriétaires et locataires) et en milieu rural sont plus touchés.

Energie habitat + qui, en 2015, prend le relais d'Energie Habitat se veut donc **plus ambitieux et plus simple afin de toucher d'avantage de ménages, de faciliter le montage de projets et leur financement** notamment au travers du versement d'une avance sur subvention.

LA MÉTHANISATION, UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Dans le but d'affirmer la volonté de l'Etat, de la Région et de l'ADEME de mettre en place une stratégie régionale partagée et coordonnée dans le domaine de la méthanisation, les partenaires ont concrétisé leur engagement par la signature d'une convention régionale pour le développement de la méthanisation en Limousin pour la période 2014-2020. Un 1er travail portera sur la réalisation d'un guide des démarches réglementaires, pour lever un des freins au développement des projets de méthanisation.

PÔLE FORMATION

FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE DES APPRENANTS

Avant même l'adoption de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, la Région Limousin s'est engagée à titre expérimental **dans la conception d'un Service public régional de l'Orientation.** Ce nouveau service offrira aux collégiens, lycéens, étudiants et salariés, en activité ou en recherche d'emploi une aide sur mesure pour définir leur projet professionnel. En partenariat avec les autorités académiques, elle a aussi élaboré en 2014 **la carte des formations professionnelles** initiales. Amélioration des conditions d'apprentissage dans les CFA, promotion de la formation professionnelle, formation des demandeurs d'emploi demeurent les priorités de la Région.

Au-delà de l'orientation et des nouvelles compétences confiées par la loi à la Région, l'année 2014 a été marquée par **l'adoption du schéma régional des formations aux métiers du social, de la santé et du médico-social 2015-2020 et à la préparation du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.** 9 millions d'€ sont consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche, la Région privilégiant la réussite et l'insertion des étudiants, l'attractivité des établissements, confortant la santé au cœur des thématiques d'une recherche médicale d'excellence, avec l'ambition de développer un pôle de compétences autour du bien vivre ensemble et du bien vieillir en Limousin. C'est dans cette logique que l'étude préalable à la création d'un campus des métiers paramédicaux a été conduite en 2014.

Près de 26000 lycéens sont accueillis dans les 51 lycées du Limousin. La Région consacre à leur fonctionnement et leurs investissements un peu plus de 45 millions d'€, privilégiant l'amélioration du confort des élèves, la qualité environnementale des bâtiments et le développement de leur mutualisation, en matière de restauration et d'hébergement (internats) par exemple. La Région maintient aussi son effort pour doter les lycées d'équipements informatiques adaptés aux exigences des formations, et a étendu en 2014 à l'ensemble des lycéens du Limousin **la gratuité des manuels scolaires.** Le dispositif d'aide aux familles rencontrant des difficultés pour payer la restauration et l'hébergement des enfants a connu en 2014 sa première année pleine d'application.

2014, ANNÉE DE MOBILISATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI EN LIMOUSIN

FORMATION : UNE CONFIRMATION DES COMPÉTENCES RÉGIONALES

La loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale place **la Région en position de pilote** d'une politique publique cohérente sur un large champ intégrant l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie. Elle renforce une gouvernance « quadripartite » Etat/Région/Partenaires sociaux (salariat et patronat).

2014 a été consacrée à préparation de la mise en œuvre de ce texte, instaurateur de nouveaux modes de fonctionnement et de droits pour les usagers. La Région a désormais **la responsabilité de coordonner les actions des organismes participant au Service Public Régional de l'Orientation** (SPRO) : Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, Apec, Opacif/Fongecif… L'expérience partenariale acquise dans le cadre de la Cité des métiers constitue un atout pour la coordination de ces services (dont le nouveau « conseil en évolution professionnelle ») à l'attention des scolaires, étudiants, chômeurs et salariés.

Au-delà de l'orientation, la loi a confié de nouvelles compétences à la Région : formation des « publics spécifiques » (personnes sous main de justice, Français de l'étranger…) ; formations du « socle de connaissances et compétences » pour les personnes à la recherche d'un emploi ; rémunération de l'ensemble des demandeurs d'emploi non indemnisés « stagiaires de la formation professionnelle », notamment les personnes handicapées en ERP-CRP.

SANITAIRE ET SOCIAL, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles s'est décliné au travers de deux schémas sectoriels.
Adopté en décembre, le « **Schéma régional des formations aux métiers du social, de la santé et du médico-social 2015-2020** », a l'ambition de «Développer un pôle de compétences au service du bien vivre ensemble et du bien vieillir en Limousin». Il comporte trois orientations : la qualité de l'offre de formation, l'accompagnement des apprenants et du pilotage régional. La concertation de quelque 200 personnes (usagers, apprenants, professionnels, formateurs, employeurs…) a précédé son élaboration.
2014 a également été marquée par les travaux préparatoires au « **Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** » avec les acteurs concernés (université, lycées, pôles de compétitivité…). De grands enjeux ont été identifiés : la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants, l'attractivité des établissements et de la recherche autour de points de singularité et d'excellence.

OFFRE DE FORMATION: UNE APPROCHE COHÉRENTE ET INNOVANTE

Pour la 2ème année, la Région a co-élaboré, avec les autorités académiques, **la « carte des formations professionnelles initiales »** portant sur les évolutions de l'offre de formation dans les lycées et centres de formation d'apprentis.

Une démarche plus approfondie a été engagée dans certaines filières dont le BTP.

Dans ce domaine, la Région et l'Académie de Limoges ont soutenu deux projets, sélectionnés au niveau national : le « Campus des métiers et des qualifications du Génie civil et des infrastructures intelligentes » porté par le Lycée Pierre Caraminot d'Égletons et le « Campus des métiers et des qualifications de la Construction durable et de l'éco-réhabilitation » porté par le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin.

Ces Campus, regroupant entreprises et acteurs de la formation, de l'innovation, contribueront à faire du Limousin un territoire de la «construction intelligente», en cohérence avec les enjeux de la transition énergétique, et de l'économie du «bien vieillir».

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DES LYCÉENS

DES TRAVAUX DANS LES LYCÉES

La Région a achevé en 2014 les travaux au lycée Georges Cabanis de Brive. Cette opération, (4,3 millions d'€), a permis de réaliser l'isolation complète de l'aile Newton, occupée par des salles de classes et laboratoires. A Limoges, un vaste chantier de rénovation énergétique et de mise en sécurité incendie s'est achevé au lycée Gay Lussac pour un montant de plus de 2 millions d'€. A Guéret, les études préalables à la restructuration de l'internat du lycée Favard sont achevées, les travaux commençant début 2015. D'un montant de 6 millions d'€, l'opération permettra de rassembler, sur trois étages d'un même bâtiment, l'ensemble des 248 élèves hébergés. **Chaque année, la Région investit près de 30 millions d'€ pour le bien-être des élèves et des personnels,** via le plan pluriannuel de rénovation et de grosse maintenance, soit 37 opérations pour la période 2012-14.

DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION DU PATRIMOINE DES LYCÉES

Depuis la rentrée 2014, les élèves de Neuvic, en Corrèze, disposent **d'une restauration moderne et mutualisée** entre le lycée professionnel Marcel Barbanceys, le lycée agricole Henri Queuille, le collège et les écoles élémentaires de la commune. La Région y a investi près de 3,8 millions d'€. L'opération a porté sur la création d'une cuisine centrale au lycée agricole et sur la création d'un office de maintien en température dans la cuisine existante du lycée professionnel, mis en service en mars 2015. En Haute-Vienne, c'est l'internat garçons du Lycée Turgot qui a fait l'objet de travaux d'aménagement pour améliorer l'accueil des internes. Une première opération avait concerné l'internat filles. Les élèves concernés sont scolarisés aux lycées Valadon, Turgot, Renoir et Limosin.

EQUIPES RÉGIONALES D'INTERVENTION, À L'ŒUVRE DANS LES LYCÉES

Les Equipes Régionales d'Intervention (ERI) interviennent dans quatre spécialités (agencement revêtement et finitions, électricité câblage fluides, espaces verts et installations sportives, blanchisserie) pour la maintenance des lycées et des bâtiments de la Région. **Les 66 agents des ERI mènent 200 interventions significatives** (dépannages et chantiers programmés), **en moyenne par an.** L'ERI blanchisserie, outre les 60 tonnes de linge traitées par an, assure depuis avril 2014 les commandes, le marquage et la distribution des tenues de travail et équipements de protection individuels des agents de la Région (siège et lycées). 1300 agents sont équipés selon leurs spécificités, pour un budget de 205 300 €.

CHIFFRES CLÉS

■ Patrimoine des lycées

43 sites d'intervention
728 000 m² bâtis

Plan prévisionnel d'investissement (PPI) 2012-2014 : **37 opérations,** montant estimé : près de 80 millions d'€

Initiative régionale pour la croissance et l'emploi (IRCELIM 2) : 13 opérations planifiées, montant estimé : **3,3 millions d'€**

■ Equipes régionales d'intervention (ERI) pour la maintenance des lycées

66 personnes (32 en Haute-Vienne, 21 en Corrèze, 13 en Creuse) réparties selon **quatre spécialités**

200 interventions significatives (dépannages, chantiers programmés)

450 000 € d'achat de matériel pour l'entretien des lycées

Politique jeunesse

Fonds social lycéen : pour les jeunes et leur famille

La Région a mis en place un fonds social régional lycéen à la rentrée scolaire 2013. Il s'agit d'un dispositif d'aide aux familles rencontrant des difficultés, régulières ou exceptionnelles, pour payer la restauration et l'hébergement de leurs enfants inscrits dans un lycée public du Limousin. La Région y consacre 200 000 euros par an. 2014 a été la première année complète de mise en œuvre de ce fonds. 533 lycéens en ont bénéficié (242 euros par élève en moyenne). Le dispositif a été très bien accueilli par les établissements – lycées relevant de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole - qui ont rapidement adhéré au dispositif en signant une convention de mandat avec la Région.

FAVORISER LA RÉUSSITE DES LYCÉENS

RESTAURANTS SCOLAIRES : QUALITÉ ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Le développement de la qualité en restauration collective est un enjeu fort dans les lycées et les centres de formation d'apprentis du Limousin. La Région a signé en octobre 2014 la **Charte régionale de lutte contre le gaspillage alimentaire.** La démarche régionale s'appuie sur un cercle vertueux de lutte contre le gaspillage et de réduction des déchets permettant de dégager des marges de manœuvre budgétaires réinvesties dans des produits de qualité et de proximité. **Avec 4,2 millions de repas servis** dans 41 restaurants scolaires, la Région encourage le **développement de l'approvisionnement en circuits courts de proximité**. Des expérimentations locales de rapprochement de l'offre et de la demande sont menées entre des lycées et des producteurs et fournisseurs potentiels sous forme de Groupes Projets Locaux regroupant structures professionnelles et acteurs publics locaux. La Région s'est donné pour objectif d'atteindre 20% d'approvisionnement local (dont une partie bio) en 2017.

GÉNÉRALISATION DE LA GRATUITÉ DES MANUELS SCOLAIRES POUR TOUS LES LYCÉENS

Depuis 2012, à la dotation de rentrée scolaire s'est progressivement substituée la gratuité totale des manuels scolaires. Les élèves de terminale générale et professionnelle ont été les premiers à en bénéficier. Dès 2013, la gratuité a été étendue aux élèves de seconde, de terminale technologique et aux premières années de CAP. Le dispositif a bénéficié à plus de 12 700 lycéens les deux premières années.

En 2014, tous les lycéens limousins ont bénéficié de la gratuité des manuels scolaires, soit 21 000 jeunes. Cette démarche s'est appuyée sur l'implication des établissements et sur un partenariat avec les libraires du Limousin pour le rachat aux familles des manuels d'occasion. Près de 3 millions d'€ ont été investis par la Région pour la mise en place progressive de cette gratuité.

CHIFFRES CLÉS

- 51 lycées (Education Nationale : 43 ; enseignement agricole : 8), plus 6 lycées privés
- 25 782 lycéens en tout, dont 23 100 lycéens à la rentrée 2014 (post-bac compris) pour l'enseignement public (2 614 lycéens dans l'enseignement agricole et 20 486 lycéens pour l'Education Nationale : 14 744 en LEGT, 5 742 en LP, SEP et EREA).
- 45,3 millions d'€ consacrés au fonctionnement et à l'investissement dans les lycées
  2 700 lycéens bénéficiaires de l'allocation d'équipement de travail (de 40, 80 ou 150 € selon le métier préparé) pour une dépense régionale de 313 000 €
- 21 331 lycéens bénéficiaires de la gratuité des livres scolaires
- 1 439 lycéens ayant participé à un échange ou une mobilité internationale

DES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES PERFORMANTS DANS LES LYCÉES

En 2014, la Région a maintenu son effort pour **doter les lycées d'équipements informatiques et pédagogiques de qualité, adaptés aux exigences des formations.** Elle y a consacré 3,4 millions d'€. Dans l'enseignement professionnel, il s'est agi, par exemple, de l'acquisition de matériels spécialisés : esthétique/coiffure au lycée D. Gay (Bourganeuf), ébénisterie à Lavoisier (Brive), installations thermiques à Nadaud (Bellac), électronique/industries graphiques à Maryse Bastié ou mode et ébénisterie au Mas Jambost (Limoges). La Région a aussi été attentive à la modernisation des équipements pédagogiques des lycées agricoles : tracteurs forestiers et à technologie avancée à Barbanceys (Neuvic)… Les filières technologiques – récemment rénovées - ont été soutenues pour le renouvellement de leurs équipements : Favard (Guéret), Dautry (Limoges), Cabanis (Brive), LMB (Felletin)… En 2015, les priorités d'équipement resteront les plateaux techniques des formations professionnelles et technologiques, mais aussi la sécurité et l'enseignement des langues (équipements mobiles).

Politique jeunesse

Favoriser les échanges et la mobilité internationale dès le lycée

L'ouverture aux langues et cultures étrangères est une priorité éducative et citoyenne avant l'entrée dans l'enseignement supérieur. C'est pourquoi, la Région accompagne la mobilité des jeunes dès le lycée, par des aides aux échanges et stages à l'étranger. Ces aides sont majorées lorsque l'échange ou le stage a lieu dans une région partenaire du Limousin. En 2014, **plus de 1200 lycéens limousins en ont bénéficié,** sans parler de l'accueil de groupes étrangers et de l'attribution de bourses d'accueil individuelles à des lycéens étrangers. Compte tenu des enjeux liés à la mobilité, la Région souhaite conduire en 2015 une réflexion générale sur la dimension internationale des formations tout au long de la vie (lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi).

ACCOMPAGNER LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

2014, ANNÉE PHARE POUR LA STRATÉGIE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

Au-delà des moyens financiers pour l'enseignement supérieur et la recherche (9 millions d'€ dans le budget régional), 2014 a été une année féconde en réflexions et concertations. Rassemblant de nombreux acteurs, les travaux préparatoires au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ont privilégié la réussite et l'insertion des étudiants de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Au-delà de leur réussite et de leur épanouissement (conditions de vie, mobilité internationale…), **c'est l'attractivité des établissements qui est recherchée par la mise en lumière de points de singularité et d'excellence.** Plusieurs domaines phares sont confortés tels ceux couverts par le LABEX : céramique, micro-onde, photonique... Articulée à la Stratégie Régionale d'Innovation, la démarche doit être confirmée en 2015 par l'adoption du SRESRI et d'un nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens avec l'Université de Limoges.

SOUTIEN RÉGIONAL À UNE RECHERCHE MÉDICALE D'EXCELLENCE

La santé est au cœur des thématiques de recherche en Limousin, via notamment la participation du CHRU de Limoges (avec ceux de Bordeaux, Montpellier et Toulouse) au Cancéropôle du Grand Sud Ouest. L'année 2014 a vu la concrétisation du Pôle Biologie Santé, cofinancé par la Région et l'Etat, accueillant les équipes hospitalo-universitaires de l'institut GEIST (Génomique Environnement Immunité Santé Thérapeutique) et du CHRU, labellisées INSERM ou CNRS (neuroépidémiologie tropicale, immuno hématologie, investigation clinique…). La Région a poursuivi son soutien aux projets de recherche des équipes GEIST, du Comité d'Orientation de la Recherche sur le Cancer (CORC) et du Centre d'Investigation Clinique (CIC), support d'une plateforme de médecine, chirurgie et imagerie expérimentale unique en France. La collectivité a aussi soutenu la Fédération Hospitalo-Universitaire (FHU) Poitiers-Tours-Limoges intervenant en matière de transplantation du rein, du foie et du cœur, qui vise à optimiser la survie des organes et des patients en combinant l'excellence des soins, de la recherche et de l'enseignement.

CHIFFRES CLÉS

- 22 000 étudiants en Limousin
- 80% à Limoges et 20% dans une quinzaine d'autres villes (dont les BTS qui comptent pour 15% des étudiants)
- Des apprentis représentant près de 4% des étudiants
- Environ 15 000 étudiants à l'Université de Limoges ; plus de 1 800 personnels dont 1 070 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs
- 44% des étudiants français de l'Université ont obtenu leur bac dans une autre académie
- La Région a consacré 8,4 millions d'€ à l'enseignement supérieur et à la Recherche (18 € par habitant pour la Recherche, au-dessus de la moyenne nationale)
- La Recherche à l'Université de Limoges : 4 instituts (Xlim, IPAM, GEIST, SHS) et 23 équipes

FORMER LES SOIGNANTS DE DEMAIN

SANITAIRE ET SOCIAL : BIEN VIVRE ENSEMBLE ET BIEN VIEILLIR EN LIMOUSIN

Adopté en décembre 2014, **le « schéma régional des formations aux métiers du social, de la santé et du médico-social 2015-2020 »** est l'expression d'une **stratégie régionale au service de la population, de l'économie et des territoires.** Il s'appuie sur l'évaluation du précédent schéma et sur un intense travail partenarial avec l'Etat (ARS, DRJSCS), les Départements, les organismes de formation, les apprenants, les professionnels, les employeurs et les usagers. Quelque 200 personnes ont participé à la concertation. Ces rencontres, riches et constructives, organisées dans les trois départements, ont nourri l'ambition de développer **« un pôle de compétences autour du bien vivre ensemble et du bien vieillir en Limousin ».** Cette dynamique se poursuit lors de la mise en œuvre du schéma. Avec ses partenaires, la Région s'attache **à développer l'innovation et la qualité dans l'offre de formation** (adaptation aux besoins, décloisonnement, modules techniques…), ainsi que dans l'accompagnement et la réussite des personnes suivant une formation dans ces secteurs clés en Limousin.

BOURSES RÉGIONALES SUR CRITÈRES SOCIAUX : LEVIERS DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La Région porte **une attention particulière à l'accompagnement des personnes pendant leur parcours de formation.** Pour aplanir les difficultés économiques au bon déroulement des cursus et favoriser la réussite de tous, elle intervient de plusieurs façons : gratuité de la formation d'aide-soignant, rémunération de demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle, allocations fidélité santé, bourses...

Au titre de l'année scolaire 2014-2015, **les bourses régionales sur critères sociaux ont été attribuées à près de 500 élèves et étudiants en formation sanitaire ou sociale** (montant total : 1,55 million d'€). Près de 37 % des bénéficiaires perçoivent une bourse à l'échelon 5 (niveau le plus élevé, sur une échelle de 1 à 5) correspondant à un montant annuel de 4 465 €. Cela témoigne de l'engagement régional pour **lutter contre les situations de précarisation de nombreux apprenants** mises en lumière à l'occasion de l'élaboration du schéma régional des formations sanitaires et sociales.

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES : INNOVATION ET QUALITÉ

La Région a conduit en 2014 une étude préalable à la **création d'un « campus des métiers paramédicaux »** sur le campus universitaire de Vanteaux à Limoges. L'opération vise à accueillir, dans des locaux modernes et adaptés, près de 1 000 étudiants de l'Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation (ILFOMER) et des écoles et instituts de formation rattachés au CHU de Limoges. Aux côtés de l'Université et du CHU, la Région a continué de **soutenir l'universitarisation de formations post-bac, paramédicales et sociales,** ainsi celle d'infirmier anesthésiste bénéficiant d'un enseignement de niveau master. En 2014, s'est aussi développé **un mode d'enseignement innovant en formation sociale**, la Région aidant l'acquisition de matériels de visioconférence par l'Institut en Economie Sociale et Familiale (IESF) et l'Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives (IRFE) dans le but de renforcer les échanges numériques, de mutualiser les enseignements et de permettre des formations délocalisées

CHIFFRES CLÉS

- 22 écoles ou instituts de formation
- 3 200 élèves ou étudiants en formation (hors lycées)
- 14,44 millions d' € de crédits de paiement votés en 2014 pour le secteur sanitaire et social
- 11,67 millions d'€ dédiés au fonctionnement des organismes de formation
- 190 étudiants en formation à l'ILFOMER : 60 en orthophonie, 90 en ergothérapie, 40 en masso-kinésithérapie
- 488 boursiers sur critères sociaux ; 1,5 million d'€ de bourses versées sur 2014-2015
- 11 étudiants retenus à la rentrée 2014 pour bénéficier d'une **Allocation Fidélité Santé**, en contrepartie d'une embauche à l'issue de leurs études
- 450 personnes bénéficiaires de la gratuité de la formation d'aide soignant dont des demandeurs d'emploi (pour 1,3 million d'€ de crédits régionaux).

PRÉPARER À L'EMPLOI

DES TRAVAUX DANS LES CFA POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Chaque année, **la Région investit pour moderniser les Centres de Formation d'Apprentis.** En 2014, à Tulle - dernière phase d'une vaste restructuration - différents ateliers du CFA Bâtiment ont été réhabilités; la structure d'hébergement et le gymnase du CFA des Treize Vents ont été modernisés et développés. Au CFA du Moulin Rabaud, à Limoges des travaux de rénovation énergétique ont été financés, avec l'aide de l'Etat.

La Région soutient, par ailleurs, deux projets retenus par le Programme des Investissements d'Avenir (PIA). Ces projets sont portés, d'une part, par Eglefor, école des métiers des TP, pour moderniser et renforcer son site d'Egletons et, d'autre part, par la CCI de la Corrèze pour développer son centre de formation et améliorer les conditions d'hébergement des apprentis.

CHIFFRES CLÉS

L'apprentissage en Limousin en 2014

Effectifs :

- 23 CFA permettant la préparation à 140 diplômes. Capacité totale de 5 600 places.
- 3674 apprentis
- 80% de réussite aux examens (83% pour les diplômes de niveau V, 75% pour les niveaux IV et III, 94% pour les niveaux I et II)
- 75% des apprentis en « sortie positive » : 50% en emploi, 25% en poursuite d'apprentissage, formation ou stage.

Budget :

- 20,5 millions d'€ en fonctionnement (+3,8 millions d'€ d'investissement)

dont : 14 millions d'€ pour le fonctionnement des CFA

1,5 million d'€ d'aides aux apprentis (dotation régionale, indemnités de transport, hébergement et restauration, Olympiades…)

5 M€ de primes aux employeurs (2 300 entreprises concernées en 2014 ; 1 000 € versés à l'employeur par année de formation par apprenti)

- Moyenne de 5 000 à 6 000 € par apprenti (+1 100 € d'investissement)

PARTICIPATION DU LIMOUSIN AUX 43ÈMES OLYMPIADES DES MÉTIERS

La Région Limousin participe, depuis 2004, aux Olympiades des Métiers, compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle. Pour les 43èmes Olympiades des Métiers, du 13 mars au 5 avril 2014, la Région a organisé la 6ème édition des sélections régionales, couplées avec les journées portes ouvertes de 22 établissements. Autour de sept pôles professionnels, la manifestation mobilise de nombreux acteurs ayant pour **objectif la promotion de la formation professionnelle et des métiers.** A l'issue de ces sélections, **47 jeunes lauréats ont été retenus pour représenter le Limousin à la finale nationale** à Strasbourg en janvier 2015. Parmi les 853 finalistes, **5 jeunes de la délégation Limousin sont montés sur le podium.** Les finales mondiales se tiendront à Sao Paulo en août 2015. Plus de 1 000 jeunes de tous les continents y participeront. **3 jeunes limousins, sélectionnés en Equipe de France,** vivront cette expérience unique.

VERS UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION EN LIMOUSIN

Avant même l'adoption de la loi de mars 2014 sur la formation professionnelle, la Région s'est engagée à titre expérimental dans la préparation du **service public régional de l'orientation (SPRO).** Ainsi, en 2014, l'ensemble des acteurs de l'orientation ont été mobilisés **pour développer les synergies et complémentarités autour des missions d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement.** Dès 2015, ce nouveau service doit s'adresser aux collégiens, lycéens, étudiants et salariés, en activité ou à la recherche d'un emploi. Ils pourront **bénéficier d'une aide sur-mesure pour la définition de leur projet professionnel, via le nouveau « conseil en évolution professionnelle ».** L'expérience acquise depuis 2007 par la Cité des Métiers de Limoges et du Limousin en termes d'accueil et d'information sur les métiers et les formations est précieuse pour la mise en place de ce SPRO et son déploiement à venir dans la Grande Région

LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI, UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

La Région a fait de sa compétence en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi une de ses priorités. Il s'agit en effet d'un outil essentiel pour lutter contre le chômage, favoriser l'accès ou le retour vers un emploi durable et offrir aux entreprises les compétences nécessaires à leur développement. **En 2014, près de 10 000 demandeurs d'emploi (soit un sur cinq) ont bénéficié d'une formation financée par la Région.** Environ 3500 d'entre eux ont été rémunérés par la Région. L'ensemble de l'offre régionale de formation continue couvre les différentes phases de l'orientation à la qualification, jusqu'à l'emploi en passant par l'acquisition des pré-requis nécessaires à une entrée en formation. Elle permet aux demandeurs d'emploi de se préparer ou de se reconvertir à près de 220 métiers différents. **Plus des deux tiers des personnes sortant de formation qualifiante, trouvent un emploi, poursuivent en formation ou créent leur entreprise.** La Région y a consacré près de 39 millions d'€ en 2014.

SOUTIEN AUX PROJETS DE FORMATION DES ENTREPRISES

Les priorités de la politique de formation des salariés portée par la Région sont le maintien et le développement de l'emploi, l'amélioration de l'employabilité et des mobilités professionnelles, l'amélioration de la qualité des emplois et des conditions de travail, le développement de l'encadrement intermédiaire ou encore la promotion des démarches innovantes au sein des entreprises. Ce soutien à la formation des salariés se traduit par la prise en charge de coûts pédagogiques externes. Ajoutée à celle des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), **l'intervention de la Région a concerné près de 5 000 bénéficiaires en 2014** : appui à la qualification de salariés, au développement des compétences, au plan de formation des entreprises ou au recrutement par la formation. Par ailleurs, **la Région a accompagné plus de 600 personnes sur des actions de formation vers une « promotion sociale »**, notamment des salariés issus d'entreprises artisanales.

Politique jeunesse

Qualité de l'accompagnement des apprentis dans les CFA

Par ses différentes aides, **la Région améliore l'égalité des chances et la qualité de vie des apprentis.** Les indemnités de transport, hébergement et restauration (gestion déléguée aux CFA) ont représenté une enveloppe de 2 millions d'€ en 2014. A la rentrée, les apprentis préparant un diplôme de niveau IV ou plus (CAP, bac professionnel, brevet professionnel) bénéficient d'une dotation de 60 €. Il s'agit d'une aide aux dépenses de rentrée, qui ne se substitue pas aux obligations des maîtres d'apprentissage en matière d'équipements, notamment de sécurité. Elle a bénéficié à environ 3100 jeunes en 2014-15 pour un montant total de 186 000 euros.

Enfin, la Région contribue à **la valorisation de parcours remarquables** effectués par la voie de l'apprentissage, notamment grâce à deux opérations récurrentes que sont le Prix de la mixité dans l'apprentissage et les Olympiades des métiers.

LA RÉGION S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : ACTIONS 2014

Favoriser la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le fonctionnement de la Région et dans la mise en œuvre des politiques. C'est l'engagement auquel a souscrit la Région lors de la signature en 2009 de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

2014 a connu plusieurs avancées sur ce sujet :

- Le rapport de situation comparée des femmes et des hommes agents de la Région et le plan d'actions interne pour l'égalité professionnelle ont été présentés en comité technique de la Région en février.

- Cette présentation a été suivie de l'organisation du premier comité régional consultatif de l'égalité réunissant l'ensemble des partenaires institutionnels et locaux de la Région sur cette thématique (70 personnes étaient présentes).

- Le 31 mars, le conseil régional a adopté une stratégie régionale pour la mixité des métiers.

- En mars et juin, les services d'accompagnement à la création d'entreprise ont été formés sur cette thématique.

- En octobre, l'association Femix Sport a remis à la Région l'enquête sur la place des femmes dans les instances dirigeantes du mouvement sportif. Suite à cette action, des formations ont été mises en place.

DU PRIX DE L'APPRENTISSAGE AU FÉMININ AU PRIX DE LA MIXITÉ

Depuis 2002, la Région organise le prix de l'apprentissage au féminin. En 2014, la Région a décidé de porter une attention particulière aux apprentis en formation dans des filières où leur genre est peu représenté et de remplacer le prix de l'apprentissage au féminin par le prix de la mixité dans l'apprentissage. 11 candidats ont été sélectionnés. Un stage de 3 semaines a été organisé en Espagne auquel 6 lauréats ont participé et reçu une bourse de 800 €.

Compte tenu de l'évolution du prix, la Région a lancé un concours auprès des 23 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) du Limousin sur la conception d'un nouveau trophée symbolisant la mixité, l'égalité homme femme, le Limousin et la relation qui unit l'apprenti, l'entreprise et le CFA dans l'apprentissage.

UN PRIX POUR L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES

Le 6 novembre 2014, dans le cadre du **Plan d'Action régional pour l'entreprenariat des Femmes,** les 36 candidates sélectionnées pour participer au concours « L'envol au féminin » ont été mises à l'honneur.

Ce concours a pour objet de **promouvoir l'entreprenariat féminin** et de mettre à l'honneur des parcours de cheffes d'entreprise. Parmi elles, 6 lauréates et 6 « coups de cœur » ont été primés dans 6 catégories (métiers non traditionnellement féminins, entreprendre dans nos campagnes, entreprendre autrement, reprise d'entreprises, entreprendre dans nos villes et FGIF) ; 77% des candidates ont été accompagnées dans la cadre du dispositif Objectif Création.

PÔLE RESSOURCES

INVESTIR DANS L'HUMAIN

La Région en 2014, dans un contexte difficile, a su maintenir ses équilibres budgétaires, limitant sa section de fonctionnement pour **privilégier l'investissement**. Cette bonne gestion a d'ailleurs été reconnue par Standard & Poor 's qui a maintenue la note AA perspective négative du Limousin.

Au titre des investissements matériels, le déploiement du wifi dans les lycées, la création d'un datacenter pédagogique ou le renforcement de la part des véhicules électriques dans le parc régional sont à relever.

La Région investit également dans sa jeunesse. 2014 a vu la naissance d'un Conseil Régional des Jeunes renforcé d'un Forum citoyen à rôle consultatif. Au crédit du CRJ, peuvent être inscrits les Trophées du Développement durable, ou le festival « Vach'ment jeune ». Le Forum citoyen a connu son baptême en étant associé et consulté sur l'élaboration du Contrat de Plan Etat – Région. La nouvelle carte Belim, ainsi que le Pass contraception constituent deux axes forts de la politique jeunesse régionale, en renforçant l'autonomie des jeunes.

La citoyenneté se cultive aussi au sein de l'administration. **L'égalité femme – homme guide tant les actions internes que les politiques régionales**. Les élections professionnelles ont enregistré une belle participation. Les agents ont été formés massivement aux gestes de premiers secours, en prévention et sécurité, contribuant ainsi à l'adaptation des postes et à l'amélioration des conditions de travail. La rédaction d'un guide des procédures de décision participe aussi à la formation des agents, ainsi qu'à la sécurisation des actes juridiques de l'institution.

Au-delà du savoir-faire, **le « faire-savoir » est également une attribution du pôle.** En témoignent le nouveau site Internet au design adapté et plus centré sur les besoins de l'utilisateur, ainsi que la campagne de communication consacrée aux festivals d'été. Les Maisons de région en Corrèze et Creuse participent également à cet objectif, en étant un relais local des actions régionales.

UNE GESTION BUDGÉTAIRE RIGOUREUSE

UN BUDGET PRIMITIF 2014 AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Budget Primitif 2014 de la Région s'équilibre en dépenses et en recettes à **466,6 millions d'euros**, soit une diminution de 0,5% par rapport à l'année 2013.

Pour la première fois, la Région a voté un budget primitif qui affiche à la fois une **réduction des dépenses de fonctionnement** par rapport au budget primitif précédent (- 8 millions d'€, soit - 2,5 %) et une baisse des recettes de fonctionnement (- 5,8 millions d'€, soit - 1,6 %).

En effet, les régions subissent le contexte financier national. Elles doivent participer en 2014 à hauteur de 184 millions d'€ à l'effort national de redressement des comptes publics. Cela se traduit pour le Limousin par une baisse de la dotation forfaitaire de 2,9 millions d'€, à laquelle vient s'ajouter celle liée à la modification des règles de péréquation de la dotation globale de fonctionnement. Au total ce sont 6 millions d'€ de recettes en moins au budget primitif 2014. La Région n'a plus aujourd'hui la possibilité de compenser ces pertes de recettes puisque le Conseil régional a perdu toute possibilité réelle d'utiliser le levier fiscal et que le dynamisme du nouveau panier fiscal (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises notamment) est extrêmement faible.

Il a donc été nécessaire de **trouver des économies de fonctionnement** pour conserver une capacité à investir et à lancer des projets. Elles concernent l'ensemble des politiques régionales. Les efforts réalisés sont d'autant plus importants que la Région doit parallèlement tenir compte de la progression contrainte d'une partie de ses dépenses (convention SNCF pour les TER, dépenses de personnel qui restent dynamiques du fait de mesures nationales telles que la revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C ou des cotisations patronales pour la CNRACL). **Ces efforts permettent de continuer à investir pour les entreprises régionales.** 14 millions ont été injectés dans l'économie régionale au travers de l'Initiative Régionale pour la Croissance et l'Emploi en Limousin lancée au budget primitif 2013. Au regard de son succès un second plan de relance, doté de 20 millions d'€, a été mis en place au Budget Primitif 2014.

Aussi, le montant des crédits de paiement inscrits en investissement (hors dette) passe de 126,6 millions d'€ au budget primitif 2013 à 132,2 millions € pour 2014. **Cet effort marque la volonté de l'éxécutif régional de soutenir l'économie locale par des travaux qui permettent d'accélérer la transition écologique et énergétique et d'activer le déploiement de l'économie du numérique et du savoir.** Sont concernés notamment les travaux dans les lycées (+4,2 millions d'€) et le développement économique (+2,5 millions d'€).

Dépenses budget primitif 2014

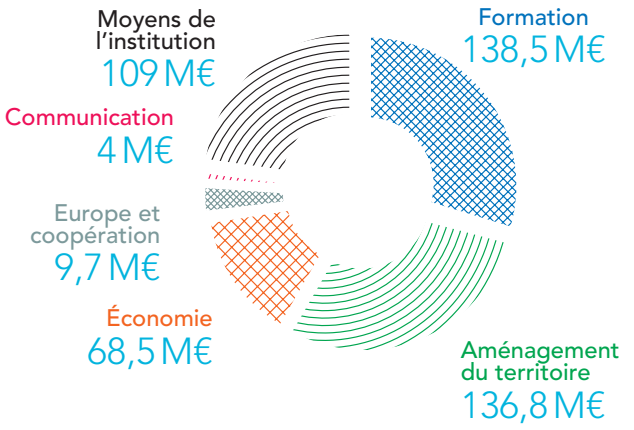

Recettes budget primitif 2014

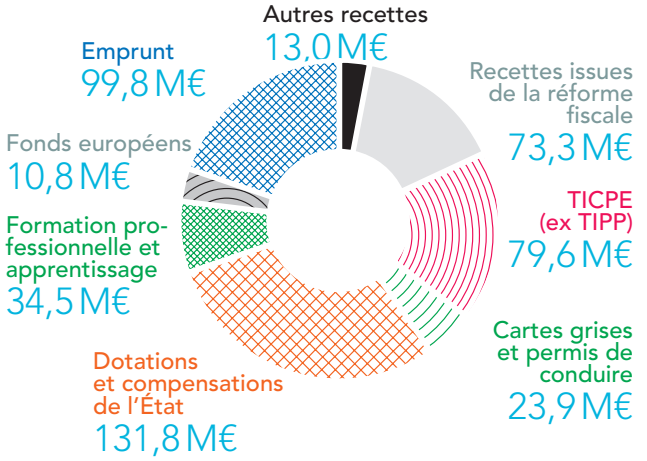

Grâce à cette stratégie d'économies sur sa section de fonctionnement, **la Région réussit à maintenir ses grands équilibres financiers**. L'endettement reste modéré, il représente à la fin de l'année 2014 69% des recettes réelles de fonctionnement contre 86% en moyenne pour les régions métropolitaines (moyenne 2013). La bonne gestion financière de la Région a d'ailleurs été confirmée par l'agence Standard & Poor's qui a maintenu la note « AA » perspective négative du Limousin, ce qui situe la Région au même niveau que l'Etat Français. La note de la Région Limousin reflète le cadre institutionnel « très prévisible et équilibré » des régions françaises, les engagements hors bilan « très faibles », ainsi que la gouvernance et la gestion financière de la Région que Standard & Poor's qualifie de « fortes » à l'instar de ses performances budgétaires et de sa situation de trésorerie.

CITOYENNETÉ JEUNESSE

NOUVEAU CRJ ET FORUM CITOYEN DES JEUNES LIMOUSINS

Après une étude évaluative sur le fonctionnement du conseil régional des jeunes (CRJ), la Région a adopté le principe de la mise en place **d'une large instance de consultation formée au maximum de 200 jeunes de 15 à 21 ans** issus de lycées, CFA, missions locales, établissements d'enseignement supérieur, comprenant une commission restreinte composant le CRJ .

L'installation du forum citoyen des jeunes limousins a eu lieu le 22 mars. Issus de cette instance de consultation, **30 volontaires, filles et garçons à parité, sont membres du conseil régional des jeunes.** Le CRJ a **un rôle participatif** (des jeunes sont membres du Comité « 110 projets », représentent le Limousin au Réseau Jeune de l'Association des régions d'Europe, à l'ANACEJ - Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) et **initiateur de projets :** dès l'automne 2014, les jeunes conseillers ont préparé l'organisation de la 7ème édition du festival Vache'ment jeune et du 10ème anniversaire du CRJ prévu le 4 avril 2015.

ACTIONS CRJ :

- Prix ANACEJ .
- Vache'ment jeune ;
- trophées du DD 2e édition.

Le CRJ a pour la 3ème année été lauréat du Prix jeunes citoyen en action de l'ANACEJ. Ce Prix lui a été remis en 2014 pour la 1ère édition de son projet « Les trophées du développement durable » réalisé en 2013 et qui récompense par une dotation financière associations, sociétés, établissements et collectivités territoriales présentant des actions innovantes dans ce domaine. Dès la 1ère édition une cinquantaine de projets avaient été réceptionnés.

- La remise des prix de la 2ème édition des trophées a, en 2014, clôturé la semaine du développement durable

- La 6ème édition de « Vache'ment jeune, le festival » a permis à 9 groupes de musique amateurs composés de jeunes entre 15 et 22 ans de la région de se produire sur une scène professionnelle. Elle a réuni quelque 700 personnes au cours des trois soirées à Tulle, Limoges et La Souterraine. Après une action sur le site Be Lim de « vote pour ton groupe préféré », le lauréat a pu profiter du podium Place de la République à Limoges à l'occasion de la fête de la musique, et d'un enregistrement en studio.

CONSULTATION DU FORUM CITOYEN DES JEUNES LIMOUSINS SUR L'ÉLABORATION DU CPER

Une vingtaine de jeunes se sont réunis, le 24 mai, à l'hôtel de Région, pour participer à différents ateliers, animés par les services et un prestataire extérieur, autour des thématiques du CPER incluant les questions de territoires et d'emploi. Les groupes ont restitué leurs travaux sur les thèmes « Bien vivre son orientation et son travail, l'enseignement 2.0, bien vieillir en Limousin, comment se déplacer demain, la maison du futur ». Cette contribution à l'élaboration du CPER a été remise au Président du conseil régional en septembre, puis au Préfet.

Politique jeunesse

Carte Belim, des bons plans pour les jeunes

Sur l'année 2014, **3157 cartes** ont été adressées aux jeunes bénéficiaires (lycéens, apprentis et 16-20 ans domiciliés en Limousin). Le réseau des partenaires des secteurs de la culture et du sport comptait fin 2014 **220 structures** conventionnées.

UNE APPLICATION WEB POUR ALLER À LA RENCONTRE DES FESTIVALS D'ÉTÉ

Dans le cadre de la campagne de communication initiée chaque été pour valoriser les nombreux festivals proposés en Limousin, la Région a lancé une application web consultable sur mobiles et tablettes. **Toute la programmation culturelle estivale était ainsi disponible,** classée par style et avec la possibilité de recherches **géolocalisées** ou encore **d'alertes** avant la date des événements sélectionnés.

L'opération « 1 000 places pour aller à la rencontre des artistes » a été à nouveau reconduite. Elle offre la possibilité d'assister gratuitement à un spectacle en réservant des contremarques en ligne via le site internet de la Région, sa page Facebook ou encore son compte Twitter.

LE SITE INTERNET DE LA RÉGION A FAIT PEAU NEUVE

La Région a lancé en juin son nouveau site internet, regionlimousin.fr, **plus moderne et d'une utilisation plus fonctionnelle**. Véritable plateforme de services, il laisse une plus large place à l'utilisateur. On y retrouve les rubriques habituelles (tarifs et cartes du réseau TER, offres d'emplois, demandes de bourses étudiantes pour le secteur sanitaire et social, appels à projets ou encore places à gagner pour les matches des clubs sportifs phares du Limousin). Le vademecum des aides régionales, les marchés publics, l'annuaire des services régionaux y tiennent toujours une bonne place.

Mais désormais, le site de la Région propose aussi un agenda qui regroupe une sélection de rendez-vous dans le domaine culturel, sportif ou encore économique. **Une photothèque donne un accès privilégié à une banque d'images**. Autre nouveauté, le traitement de l'actualité y prend plus d'importance au travers de reportages réguliers. Ceux-ci, en lien avec La Lettre du Limousin et les réseaux sociaux, donnent une vision plus dynamique et plus concrète de l'action régionale. La retransmission en direct des séances plénières du conseil régional renforce la dimension de média de proximité. **Construit en design adaptable**, le site peut être consulté aussi bien sur ordinateur, tablette et smartphone.

CHIFFRES CLÉS

MAISONS DE RÉGION, BILAN CHIFFRÉ

790 cartes Limousin Etudiants délivrées

293 demandes d'objets promotionnels pour des manifestations

2500 visites dont 1250 d'agents techniciens ouvriers de services pour les prestations du Comité des Œuvres sociales

246 réservations de salles

66 demandes d'aide au titre des initiatives diverses

1236 courriers reçus

902 courriers envoyés.

130 participations à des réunions ou manifestations sur les territoires

Politique jeunesse

Lancement du Pass contraception

Le Pass contraception, mis en place avec l'Agence Régionale de Santé, à destination des jeunes filles et garçons mineurs d'au moins 15 ans, a été lancé en mai avec une diffusion dans des lycées, CFA, missions locales... Fin 2014, 60 carnets avaient été remis aux jeunes, essentiellement lycéen-nes, par les infirmier-ères scolaires. Le coupon le plus utilisé est, auprès des pharmacies, celui pour l'achat de préservatifs.

Pass CONTRACEPTION
GRATUIT ET CONFIDENTIEL
100% FILLES 100% GARÇONS

DÉVELOPPER L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES

SÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La loi du 12 mars 2012 prévoit la possibilité pour les agents de la fonction publique non titulaires de prétendre à une titularisation. La Région a décidé de permettre à tous les agents remplissant les conditions réglementaires de se présenter aux sélections professionnelles, confiées au Centre de Gestion, et d'ouvrir les postes au tableau des effectifs dès l'année 2014. Les candidats ont été auditionnés par une commission d'évaluation professionnelle composée du Président du CDG ou son représentant, une personnalité qualifiée désignée par le Président du CDG et un fonctionnaire de la collectivité. **22 agents contractuels ont été inscrits sur les listes d'aptitude** d'attaché, d'ingénieur, de rédacteur et ont été stagiairisés au 1er novembre 2014.

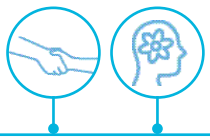

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La Région œuvre à améliorer les conditions de travail de ses agents et à lutter contre les risques professionnels. En 2014, a été mis en place **un marché d'acquisition de vêtements de travail et d'équipement de protection pour les agents.** Par ailleurs, la Région continue d'acquérir des équipements (auto-laveuse, mono-brosse, aspirateurs…) pour que tous les établissements disposent de matériels adaptés. Le médecin de prévention veille à l'adaptation des postes de travail pour réduire les maladies professionnelles.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le 4 décembre 2014, les agents ont désigné leurs représentants au Comité Technique, aux Commissions Administratives Paritaires et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. Ces instances sont obligatoirement consultées sur certains projets (organisation et fonctionnement des services, examen des décisions individuelles relatives à la carrière des agents…). Les CHSCT exercent une mission de prévention, d'analyse et d'inspection en matière de conditions de travail et de santé. Elles œuvrent à la qualité du dialogue social. **Les taux de participation ont été relativement élevés :** 71,89 % pour le CT ; 71,11 % pour la CAP C ; 87,20 % pour la CAP B ; 76,42 % pour la CAP A.

PLAN DE FORMATION DES AGENTS

De nombreuses **actions de formation** ont été mises en place dans le domaine de la **prévention et de la sécurité.** Trois marchés ont été passés : normes HACCP (8 sessions), « gestes et postures » (10 sessions), « sécurité » (formation SST, habilitations électriques, CACES…) : 20 sessions. Dans le cadre de la GPEC, des parcours de professionnalisation pour les agents chargés de la maintenance des bâtiments ont été organisés. Dans le cadre du transfert de l'autorité de gestion des crédits européens, des formations adaptées ont été proposées aux agents concernés.

CHIFFRES CLÉS

- **Effectifs au 31/12/2014**

Total **1 555** agents

Siège **507** agents dont 1 apprentis et 19 Emplois d'Avenir

Lycées **1 048** agents dont 2 apprentis et 4 Emploi d'Avenir

- **Formation**

3 854 jours de formations dont :

- 556,5 jours au titre des formations statutaires obligatoires
- 2887 jours au titre de la formation de perfectionnement et du DIF
- 334 jours au titre des préparations concours
- 76,5 jours au titre de la formation personnelle

821 agents sont partis au moins une fois en formation

Coût total de **602 839 €** (incluant les frais de déplacement)

- **Fonds d'intervention sociaux**

Fonds d'intervention social régional. Une enveloppe de 54 200 € a été mobilisée pour accorder des fonds de secours et/ou avances remboursables d'un montant maximum de 600 € chacun, (cumulables et alloués une fois par an et par agent). 84 agents ont bénéficié d'un secours et 25 agents ont perçu une avance remboursable.

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Les agents reconnus travailleurs handicapés peuvent bénéficier d'une avance remboursable d'un montant maximum de 5 000 € pour l'acquisition d'équipements nécessaires à leur handicap. 8 agents en ont bénéficié en 2014.

PROMOUVOIR DES PRATIQUES RESPONSABLES

DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉS

Le service des moyens généraux a acquis fin 2013, pour le compte de la Région, son premier véhicule électrique. En 2014, le parc s'est enrichi d'un second véhicule sur les 14 dédiés aux déplacements des agents.

La Région possède en plus un véhicule utilitaire propre qui est mis à disposition du service informatique pour les interventions dans les lycées de Limoges.

En 2014, il y a eu 4 607 utilisations des véhicules du parc dont 444 de véhicules électriques (hors utilitaire). **Les véhicules électriques ont dont été réservés pour 10 % des trajets effectués.**

Il est à noter qu'un de ces véhicules a été exclusivement dédié aux déplacements quotidiens du vaguemestre.

Les agents de la Région utilisent de plus en plus ce type de moyen de transport pour des trajets courts, à Limoges et dans son agglomération, et ils n'hésitent pas à se servir des vélos électriques (acquis en 2009 et 2014) pour les mêmes déplacements.

La Région va se doter en 2015 de 3 nouvelles voitures afin d'enrichir son parc de véhicules propres.

UN GUIDE DES PROCÉDURES DE DÉCISION À DESTINATION DES AGENTS

Au cours de l'année 2014, le Service des Assemblées et des Affaires Juridiques a rédigé et mis à disposition des services un guide des procédures de décision. Ce guide, conçu pour être un outil de travail, remplit différentes fonctions :

- **il rappelle le contexte administratif et juridique** dans lequel sont prises les décisions de la collectivité : présentation de l'organisation administrative de la région, régime juridique des actes administratifs ;

- **il précise le rôle de chacun des intervenants dans le processus de décision** ainsi que les règles et le circuit de gestion ;

- il met à la disposition des services **des documents types**, élaborés collectivement, **destinés à faciliter la gestion quotidienne et à assurer une plus grande sécurité juridique des actes administratifs** pris par la Région.

- enfin, il a pour vocation d'être **un outil de formation à l'attention des nouveaux agents** intégrant les services de la collectivité qui seront appelés à intervenir à différents stades de la procédure.

WIFI DANS LES LYCÉES

Après des expérimentations menées en 2014 sur les sites de Caraminot à Egletons, du Mas Jambost et Turgot à Limoges, **la Région va procéder au déploiement de plateformes WiFi dans les lycées limousins.** Ce dispositif va compléter les réseaux filaires locaux mis en place depuis 2009.

En février 2015, un appel à projet a été envoyé aux établissements pour recenser leurs besoins. 32 réponses sont parvenues. Ils répondent aux critères définis en concertation avec le rectorat : usage à l'internat et/ou au CDI, remplacement d'une solution existante. **Le coût moyen d'installation est de 15.000 € par établissement**. Le budget global s'élève à 450 000 €. L'installation sera effectuée par les ERI informatique. Elle débutera dès le mois d'avril 2015 et se déroulera sur 3 ans.

VERS UN NOUVEL ENSEMBLE REGIONAL EN 2016, LA FORCE D'UNE GRANDE REGION

Le but de la réforme territoriale est de gommer les différences régionales en constituant des ensembles plus homogènes, ayant la taille critique pour mener de grands projets, face à leurs homologues européennes.

Au 1er janvier 2016, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes uniront donc leurs forces pour former une seule et unique région. Elus et services travaillent actuellement au rapprochement à venir. Si le siège de la future région sera localisé à Bordeaux, l'administration régionale sera également présente à Limoges et Poitiers.

Cette fusion permettra de **créer des synergies ou des complémentarités**. Dans le domaine économique, à titre d'exemple, la filière robotique aquitaine et la filière domotique limousine trouveront certainement matière à collaboration.

Le nouvel ensemble avec 83 339 km² couvre **une superficie comparable à celle de l'Autriche,** et avec 5,8 millions d'habitants **une population similaire à celle du Danemark.** C'est également la **5e région métropolitaine la plus dynamique au niveau démographique** avec un taux de variation annuel moyen de sa population de 0,7 (entre 2006 et 2011, en %).

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :

Agriculture

la 1ère région agricole et agroalimentaire d'Europe

129 127 ha en agriculture biologique (2012)

19278 exploitations bénéficiant d'un signe d'identification de qualité ou d'origine

La plus grande forêt de France

Economie

Une **Economie Sociale et Solidaire** plus présente dans les trois régions :

13% de l'emploi privé en Aquitaine,

16,3% en Poitou-Charentes,

17% en Limousin (12,6% au niveau national)

Enseignement

6 pôles universitaires

près de **180 000** étudiants

396 lycées et près de **200 000** lycéens

37 000 apprentis

Pôles de compétitivité

Le nouvel ensemble régional abrite 5 pôles de compétitivité et participe à 6 autres dont le siège est localisé hors région

Les 5 pôles situés en région sont :

Avenia, Pau : géosciences, énergies et technologies du sous-sol

Elopsys, Limoges : micro-ondes, photonique, réseaux sécurisés, images et interfaces numériques

Pôle européen de la Céramique, Limoges : céramiques techniques, traitement de surface, arts de la table

Route des lasers, Talence : photonique et lasers

Xylofutur, Gradignan : produits et procédés dérivés du bois

Tourisme

16 sites ou traditions inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

4 Parcs naturels régionaux : Landes de Gascogne, Périgord-Limousin, Millevaches, Marais poitevin

Des **festivals d'envergure nationale**, comme les Francofolies de la Rochelle

14,9 millions de nuitées hôtelières et **22,2 millions** de nuitées de plein air (2013)

Emploi

3e rang pour l'emploi total, avec **2 300 000 emplois**

400 000 établissements, dont 92% ont moins de 10 salariés

Conseil Régional du Limousin

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tél : 05 55 45 19 00
www.regionlimousin.fr

Maison de la Région en Creuse

6 boulevard Carnot
23000 Guéret
Tél. : 05 55 80 32 80

Maison de la Région en Corrèze

3 place Carnot
19000 Tulle
Tél. : 05 55 29 00 29

Photos Région Limousin sauf mention contraire

Conception : L-Λgence.net | 06/14